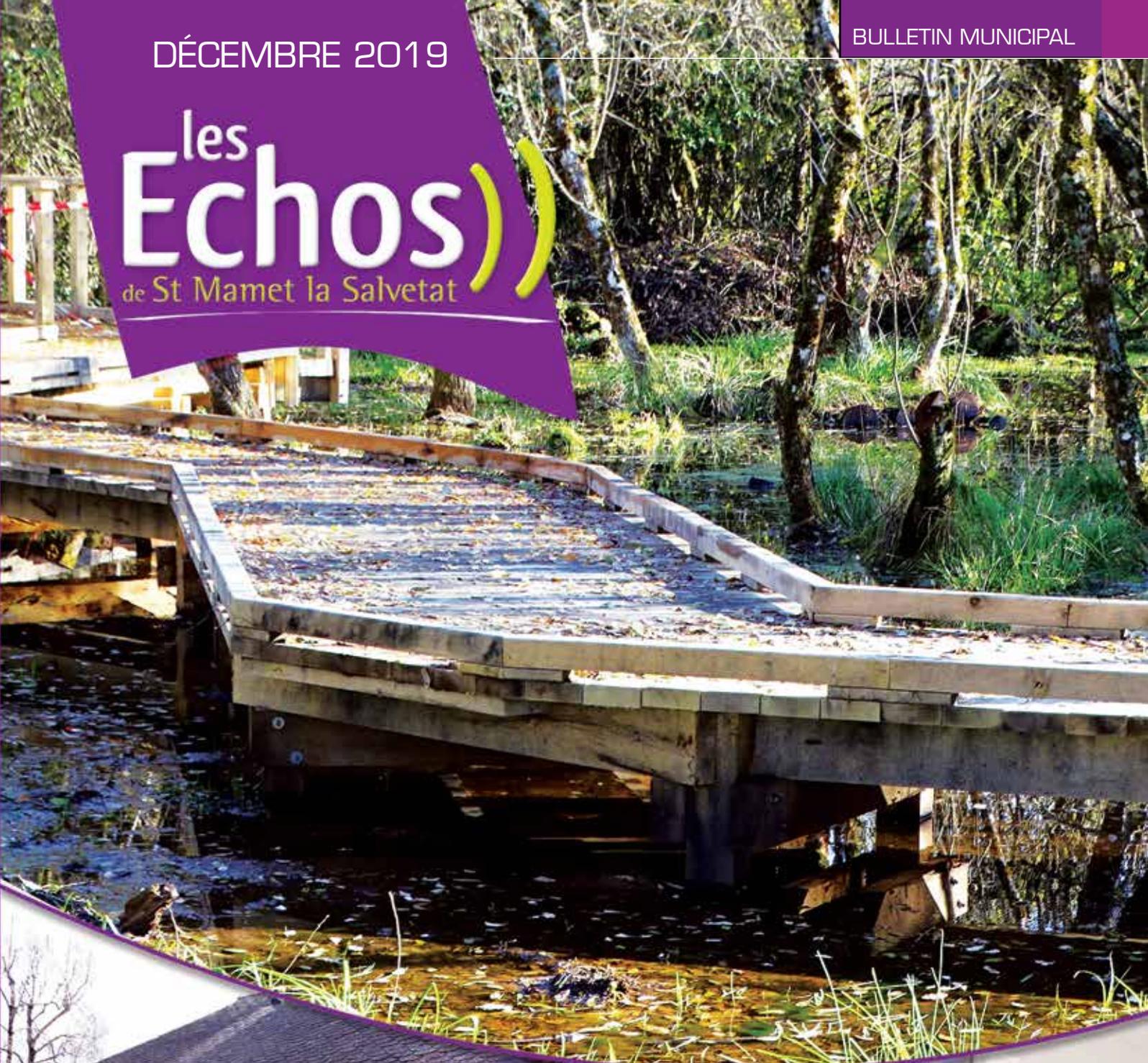


DÉCEMBRE 2019

BULLETIN MUNICIPAL

les Echos)

de St Mamet la Salvetat



les ACTUS
de votre COMMUNE



LES MOMENTS FORTS

de l'année 2019

10 au 12 mai 2019



Les trois jours du Cantal :
Première manche du trophée de France des Classiques du Trial. Plus de 210 participants se sont affrontés sur les épreuves de cette prestigieuse compétition

13 au 21 juillet 2019



La commune de Saint-Mamet-la Salvetat a fêté le millénaire des deux églises de Saint-Jean de la Salvetat et de Saint-Mamet : une semaine de cérémonies, conférences, visites et moments de convivialité

3 novembre 2019



Le comice Multiraces a rassemblé plus de 100 animaux venant de 35 élevages
Le matin, concours laitier prim'holstein, brunes et montbéliardes et l'après-midi présentations de races aubrac, charolaise et salers.

8 décembre 2019



Courir et marcher pour le Téléthon : Plus de 110 participants pour cette première édition qui a permis de collecter 1130€ qui ont été remis à l'AFM Téléthon



LE MOT DU MAIRE



Chère Saint-Mametoise, cher Saint-Mametois,

Cet éditorial est un peu particulier, puisqu'il s'agit du dernier de ce mandat municipal débuté en mars 2014.

Ce deuxième mandat de notre équipe aura vu la concrétisation de projets initiés auparavant et dont la réalisation demandait réflexion, préparation et partenariats afin de lever tous les obstacles et de rentrer dans une phase opérationnelle.

L'équipe municipale, ainsi que tous les employés communaux, peuvent être fiers du travail accompli, des changements advenus, des améliorations apportées tout au long de ces 6 années. Des réalisations importantes dont je ne citerai que l'école (toujours considérée comme la plus belle du Cantal) et sa cantine valorisant les circuits courts, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (en partenariat avec la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne), la réfection des réseaux eau et assainissement ainsi que des installations (les lagunes reconditionnées sont en service depuis l'automne et toutes les installations pour l'eau potable seront modernisées en début d'année), un réseau routier sécurisé pour la circulation en particulier des piétons, la rénovation de la mairie (pour un accueil plus proche de vos attentes, administrés ou associations) etc.

Les aspects développement durable ont été pris en compte depuis plusieurs années : politique zéro pesticide, gestion de l'eau, réduction de la consommation de l'éclairage public, acquisition de véhicule électrique (avec l'aide de la Communauté de Communes), aménagement de la zone humide, circulations douces dans notre bourg.

La mise en place du Conseil Municipal des Jeunes aura permis de prendre en compte les aspirations de nos plus jeunes concitoyens, en les impliquant dans la gestion des projets qui leur tenaient à cœur, en particulier autour de leurs besoins spécifiques, et de leurs préoccupations. Celles-ci se sont exprimées autour du développement durable (panneautage sur la sécurité et le respect de l'environnement et des autres, cabanes à oiseaux, nettoyage de chemins...), et de la solidarité (collecte de jouets solidaire, action pour le Téléthon...). Un bel exemple d'éveil citoyen et de ce que peuvent nous apporter les générations à venir.

La politique de soutien fort aux associations, la création des TAP entre autres sont les preuves d'une volonté de favoriser les activités sur notre territoire au bénéfice des habitants, afin de conserver des liens sociaux intenses et porteurs d'échanges.

Comme l'ont souligné les élus présents lors de l'inauguration des logements de l'écoquartier des Vergnes, Saint-Mamet-la Salvetat est prêt pour les années qui viennent. La logique qui a conduit notre action porte ses fruits. Les services indispensables, qu'ils soient commerciaux, administratifs ou médicaux sont recentrés dans le cœur du bourg. Tout le quartier des Clauzels est aménagé avec son école, ses logements, son lotissement, les jardins partagés et la mise en valeur de la zone humide, lieu de promenade et de découverte, permettant ainsi la construction de logements dans un cadre attirant, à proximité du bourg.

Riche de ses associations, de ses habitants qui s'impliquent dans celles-ci, de ses commerces et services, de son cadre de vie, notre commune aborde les années futures avec confiance dans une logique d'accueil et de développement, à proximité d'Aurillac et au sein d'un territoire dynamique.

*Eric Février
Maire de Saint-Mamet-la Salvetat*



M. Eric Février
Maire de St Mamet La Salvetat

Mairie de
St Mamet La Salvetat
Tél. : 04 71 64 71 07
Fax : 04 71 64 79 80
courrier@stmamet-lasalvetat.com



S E R V I C E S

C O M M U N A U X

NOUVELLES ARRIVÉES ET INSTALLATIONS

Valérie Ginouves
Conseillère en immobilier
 Tél : 06 41 01 25 58
 courriel : valerie.ginouves@iadfrance.fr

MAISON DE SANTÉ :

La maison de santé a ouvert ses portes mi-septembre et les professionnels de santé vous accueillent sur rendez-vous : 5 rue A. Lacarrière Latour

Cabinet Infirmier :

Valérie Montil - Nicole Julhes - Sébastien Chamayou - Corinne Caldefie
 Tél : 04 71 64 74 32

Permanences les mardis de 7h à 9h avec ou sans rendez-vous.

Diététicienne : Solène Joncoux
 Tél : 06 38 64 57 91

Médecin : Julie Tourette et Marie Frugère -
 Tél : 04 71 49 20 18

Ostéopathe : Maëlle Auberger
 Tél : 04 71 67 31 27

Psychologue : Laurence Guibout
 Tél : 06 07 38 18 77

Pédicure-podologue : Marion Delcourt
 Tél : 07 76 80 81 42

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 12h et de 16h à 17h
 Mercredi de 8h30 à 12h -
 Samedi de 9h à 12h
 Tél.: 04 71 64 71 07
 courrier@stmamet-lasalvetat.com

PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE :

Mardi et Jeudi matin (uniquement sur rendez-vous, téléphoner au secrétariat)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE :

Du Mardi au Vendredi : 14 h - 18 h
 Samedi : 9 h - 13 h

PERMANENCE DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX :

Cédric Faure et Dominique Baudrey se tiennent à la disposition des administrés à la mairie sur rendez-vous.

Salle polyvalente : 04 71 46 91 56

Halle de la Croix Blanche :

04 71 49 21 09

HORAIRES DU SERVICE SOCIAL :

Permanences à la Maison des Services :

- Assistante Sociale le mardi de 9 h 30 à 12 h sur rendez-vous
 - ASÉD CANTAL le 1^{er} mardi du mois de 14h à 16h.

Renseignements : 04 71 49 33 30
 accueil@chataigneraie15.fr
 www.chataigneraie15.fr

Permanences dans ses locaux 3, rue Arsène Lacarrière Latour :

- ADMR de l'Enseigne, tous les jours de 8 h à 12 h

HORAIRES DE LA DECHARGE COMMUNAUTAIRE :

Lundi, Mardi, Mercredi de 8 h à 12 h
 Vendredi et Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
 Fermé Jeudi et Dimanche

HORAIRES DES FINANCES PUBLIQUES :

Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

HORAIRES DES BUS :

		LR104	LR105
POINTS D'ARRÊT		PERIODE SCOLAIRE LMMJV	TOUTE L'ANNEE LMMJV
ST-MAMET	Croix Blanche	07:00	07:45
	Fontaine	07:05	
	Laboual	07:07	
	Les Places	07:10	
AURILLAC	CMC	07:32	07:55
	St-Joseph	07:35	07:57
	La Dorinière	07:38	
	Place de la Paix	07:40	08:00
	Gare routière	07:45	
	Place du gravier		08:02
	Hôpital H. Mondor		08:07

		LR105
POINTS D'ARRÊT		TOUTE L'ANNEE / LMMJV
AURILLAC	Préfecture	17:30
	rue J. Ferry	17:35
	St-Joseph	17:40
	C.M.C	17:45
ST-MAMET	Croix Blanche	18:00

		LR104			
POINTS D'ARRÊT		MERCREDI	LM-JV	LM-JV	
AURILLAC	Gare routière	12:15		17:50	
	LP R. Cortat	12:25	17:05	18:01	
	Lycée J. Monnet	12:27	17:06	18:03	
	Cité de Limagne	12:28	17:06	18:04	
	Place St Etienne	12:29	17:07	18:05	
	Square République	12:33	17:08	18:08	
	rue J. Ferry	12:34	17:09	18:10	
	La Dorinière	12:42	17:10	18:22	
	St-Joseph	12:45	17:18	18:25	
	CMC	12:48	17:21	18:28	
	les places	13:15	17:46	18:50	
	Laboual	13:18	17:49	18:53	
	ST-MAMET	Fontaine	13:20	17:51	18:55
		Croix Blanche	13:25	17:56	19:00
Fontaine		13:20	17:51	18:55	
	La Croix Blanche	13:25	17:56	19:00	

Service des transports Conseil départemental du cantal
 04 71 46 22 49 - www.cantal.fr



DÉMOGRAPHIE

NOVEMBRE 2018 - NOVEMBRE 2019

NAISSANCES

THIREZ Elina Laura	2 Lotissement Lacaze	4 décembre 2018
BASSET Lara Lia	3 rue des Placettes	20 décembre 2018
NOYGUES Hyélène Colette Chantal	Les Grispaïlles	2 janvier 2019
DESTOMBES Margot Audrey Emilie	Vigouroux	1 février 2019

BELLEVILLE-DELAUNAY Lya Jeanne-Danielle	10 rue des Parrines	1 juillet 2019
PELLETIER Adélio	37 rue des Parrines	16 août 2019
CLERMONT Liam	Vigouroux	5 octobre 2019

MARIAGES

GAUZINS Alexandre et SIMONET Cécile Le Meyniel	1 juin 2019
MONREISSE David et NOLORGUES Géraldine 7 Lotissement les Placettes Sud	8 juin 2019
RIVAS Benjamin et LAPOUBLE Roxane Madunhac	22 juin 2019
GAUZINS Jérôme et CALDEFIE Christelle La Croix d'Uzols	3 août 2019
POLLIANI Gérard et ALEYRANGUE Gisèle Bourrièrgues	7 septembre 2019
RICARD Pierre et MASSON Virginie Les Vernières	28 septembre 2019
CLAMAGIRAND Christian et YAO Ahou Kan Léocardie 3 rue des Parrines	17 octobre 2019

DÉCÈS

PARUSSIE Fernand	Alger	28 février 2019
BERTRAND Marius	Saint-Laurent	24 avril 2019
GUERIN Josette née MILLEMANN-DUPRIEZ	5 rue du Château	24 avril 2019
DELORT Michel	13 Route Impériale	6 mai 2019
DELZANGLES Juliette née EQUILLE	Le Mont	28 mai 2019
D'HONT Corinne née BLOISE	Les Clauzels	18 juillet 2019
CHARMES Auguste	La Salvetat	27 juillet 2019
MOMBOISSE Françoise née FONTANEL	Besse Bas	20 août 2019
FLAMARY Joanna née LERON	Tissandier	10 septembre 2019
MALBEC Jeanine née JUILLARD	1 rue des Parrines	26 septembre 2019
MONTARNAL Jean- François	Laboul	29 septembre 2019
GUILLERAND Maria Antoinette née APCHER	rue Grange de Maziol	11 octobre 2019
PERGUET Alain	Bassignac	12 octobre 2019

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES EN ACCUEIL NON PERMANENT RÉSIDANT DANS LA COMMUNE :

Mme AURADOU Anne	6 Route Impériale	04 71 64 74 48	06 72 46 61 76
Mme BARBANCE Carole	5 rue de la Croix de Pierre	04 71 64 70 96	
Mme DOCTRINAL Isabelle	Vigouroux	04 71 64 51 15	06 87 73 75 81
Mme ESTIVAL Sandy	Rue de l'Égalité	04 71 43 74 25	06 33 55 69 03
Mme EUGENE Marie	L'Hermitage	04 71 64 39 72	06 75 79 37 28
Mme FILIOL Patricia	Laboul Les Places	04 71 64 76 99	
Mme GAUZINS Christelle	Croix d'Uzols	04 71 64 79 63	07 87 00 72 77
Mme GROSBOIS Aurore	Laboul	04 71 43 76 95	06 76 47 73 54
Mme PUECH Katia	3 rue des Tilleuls	09 75 59 98 21	06 88 92 27 08
Mme PUECHBROSSOUX Nadine	6 Quartier du Puy Saint Laurent	04 71 64 76 77	
Mme ROBERT Nadine	Vigouroux	04 71 46 35 04	
Mme VERMERIE Michele	Les Placettes Sud	04 71 64 71 22	06 69 24 10 18
Mme VIDAL Marie-Line	La Salvetat	04 71 46 90 15	

RECENSEMENT DE LA POPULATION



RECENSEMENT
de la population 2020
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019. Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



Nos agents recenseurs :

De gauche à droite : Marie-Thérèse MARTAL, Michel MARTIN, Yvette ASFAUX, Raymonde ROUMEGOUS

Le recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020 ;
Merci de réserver un bon accueil aux agents!



Inscription sur les listes électorales : ce qui change en 2020 :

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du réper-

toire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr



CÉRÉMONIE DES VŒUX ■■■■

La cérémonie des vœux présentés par Mr le Maire aura lieu le 24 janvier 2020. Les nouveaux habitants installés sur notre commune depuis le 1^{er} janvier 2019 sont chaleureusement invités et pourront, autour d'une galette, rencontrer les responsables des associations, le personnel municipal, le conseil municipal et les personnes invitées.



CHAMPIONNE D'EUROPE DE TREC JEUNES ■■■■

Voici en quelques lignes le beau parcours de Solène Rolland qui depuis quelques années a raflé plusieurs titres au niveau Français et Européen.

Solène pratique l'équitation depuis son plus jeune âge au Centre Equestre du Pays de Maurs et se spécialise dans le TREC (Techniques de Randonnée Équestre de Compétition) ; En 2017, elle entre dans le Groupe France-Jeunes, participe à différentes compétitions, et gravit depuis 2018 les plus hautes marches des podiums :

- Championne de France TREC duo amateur à Chalinargues en octobre 2018
- Double championne d'Europe TREC Jeunes en équipe et individuel à Brachfed (Allemagne) en août 2019

Toutes nos félicitations à Solène pour ce beau parcours et tous nos encouragements pour les compétitions à venir !



INSTALLATION D'UNE PASSERELLE AU MARTINET ■■■■

Des bénévoles ont construit et installé fin novembre une passerelle en bois sur le ruisseau de Roannes au lieu-dit le Martinet. Ce passage donne accès à un ancien chemin de randonnée qui sera balisé au printemps et qui permettra de rallier Bourriergues à Vigouroux. Ce passage est exclusivement réservé aux piétons.

Un grand merci à l'équipe de bénévoles pour ce chantier qui bénéficiera à tous les amateurs de randonnée : Alain



Calmejane pour la fourniture du bois, la fabrication et l'installation ; Marcel Lacoste pour la fabrication et l'installation ; Cédric Caldefie, Cédric Calmejane, Denise Calmejane, Michel Calmejane, Jacques Espinasse, André Gauzins, Alice Lacoste, André Mondy pour leur aide à l'installation. Merci également aux propriétaires riverains.

les
Echos

de St-Mamet la Salvetan

la Chataigneraie !



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ■■■■

Le CMJ a organisé 2 belles animations début décembre :

• **La collecte de jouets pour les Restos du cœur** organisée lors de la bourse aux jouets de l'APE ; grâce à la générosité des visiteurs et surtout des personnes tenant un stand qui laissent en fin de journée une grande partie de leurs invendus, plus de 4m³ de jeux, livres et matériel de puériculture ont été remis à l'association des Restos du Cœur.



• **Marcher et courir pour le téléthon :**

Dimanche 8 décembre, 2 circuits étaient proposés aux marcheurs et randonneurs. Malgré le temps maussade, plus de 110 personnes se sont élancées sur les chemins balisés. Au retour, les sportifs ont pu se ressourcer au stand buvette, crêpes et frites. Des parcours ludiques étaient organisés pour les plus jeunes dans la salle polyvalente. Le résultat de cette manifestation a permis de récolter 1130€ qui ont été remis à l'AFM Téléthon.

De l'avis de tous, une manifestation à reconduire !!!



REMISE DES RÉCOMPENSES DES MAISONS FLEURIES ■■■■

La cérémonie de remise de récompenses du prix des maisons fleuries, s'est déroulée dans la salle du conseil municipal de la mairie, en présence du maire, des conseillers municipaux et du conseil municipal des jeunes.

Après avoir sillonné le bourg et les villages, les membres de la commission se sont réunis pour faire leur choix en récompensant dix-huit habitants de la commune.

Les membres de la commission rappellent qu'ils doivent voir les enclos ou les terrasses de la voie publique.

Vu la sécheresse de cette année, Eric Février a rappelé de faire attention à l'eau, et d'essayer au maximum de récupérer l'eau de pluie. L'eau est un vrai problème pour toutes les communes, et il est important que chacun fasse un geste. La commune a pu continuer à arroser les fleurs grâce à l'eau récupérée au printemps dans les cuves dédiées à l'arrosage municipal.

Dans la catégorie ENCLOS, ont été récompensés :

1^{er} prix : Mr et Mme Vermeil

1^{er} prix ex-aequo : Mr et Mme Jean-Pierre Chateau

2^{ème} prix : Mr et Mme Jean-Jacques Genries

2^{ème} prix : Mr et Mme André Bertrand

3^{ème} prix : Mme Marie-Thérèse Izoulet

3^{ème} prix ex-aequo : Mr et Mme Canet

Encouragements à : Mr et Mme Yves Sériey, Mme Juliette Théron, Mr Authier et Mme Laybros, Mme Amiel, Mr Ange Manas, Mr et Mme Bruno Beyssac.

Dans la catégorie BALCON-TERRASSE :

1^{er} prix : Mr et Mme Elie Delon

2^{ème} prix : Mr Serge Quiers

3^{ème} prix : Mme Brigitte Vernier

Encouragements à : Mr Coutarel et Mme Jammet, Mr et Mme René Courbaize, Mr Thierry Grenier et Mme Yvette Asfaux.

Félicitations à toutes et à tous !!!

Tous les lauréats ont reçu une plante en pot et un diplôme, ainsi qu'un bon d'achat aux trois premiers de chaque catégorie.

Nous remercions vivement Mr et Mme Laurent Foucault pour leur soutien à cette manifestation.



MILLENAIRE DES EGLISES DE SAINT-MAMET ET DE SAINT-JEAN DE LA SALVETAT

En juillet 1019, il y a donc tout juste mille ans, Pierre et Etienne seigneurs de Calmont d'Olt et de Saint-Santin, cédaient les églises de Saint-Mamet et de Saint-Jean de La Salvetat avec leurs droits respectifs, à l'abbaye de Conques.

La commune de Saint-Mamet-La Salvetat, tout comme la paroisse de Saint-Laurent en Châtaigneraie (qui depuis aussi tout juste dix ans, a intégré dans son sein les deux églises ci-dessus), ont voulu par une collaboration exemplaire, marquer durant une semaine cet évènement exceptionnel, sachant et pour cause, qu'il n'est pas prêt de se reproduire...

Ces festivités furent ouvertes dès le dimanche 14 juillet par une messe pontificale concélébrée en l'église de La Salvetat et présidée par monseigneur Stéphan Turnovzky évêque auxiliaire de Vienne (Autriche), entouré des abbés P. Joly et E. Laporte respectivement actuel et ancien curé de la paroisse, et du frère Jean-Régis, prêtre délégué par la communauté des Prémontrés de Conques, successeurs des Bénédictins ayant reçu en 1019 nos deux églises. De même, et sous la Croix de leur Ordre sculptée à la clef de voûte, avaient également pris place dans le chœur quelques Chevaliers et Dames de l'Ordre Souverain de Malte ayant conservé et entretenu cette église du milieu du XII^e au XVIII^e siècle.

Ensuite fut béni un cèdre du Liban planté pour l'occasion à l'entrée de La Salvetat sur le terrain communal proche de La Méridienne. Au retour un apéritif convivial ouvert à tous était servi sur le pré mis à disposition par monsieur Michel Vidal, suivi d'un repas fraternel offert par la paroisse, réunissant tous les bénévoles actuellement au service de cette dernière, ainsi que les employés communaux ayant œuvré à la préparation (et le temps aidant) à la réussite de ces moments inoubliables. Y avaient été également conviés les maires, conseillers municipaux et départementaux et personnalités civiles avec leurs conjoints.



Ce repas fut clôturé par le groupe folklorique l'Ecaufetto et ses danseurs. Le lendemain, deux cars affrétés par la paroisse amenaient plus de soixante dix personnes à Conques où après y avoir été accueillies par monsieur le maire en personne, elles le furent tout aussi chaleureusement par les frères Prémontrés. Avec eux fut concélébrée dans l'abbatiale une messe avec Monseigneur Turnovzsky et l'abbé Joly, puis ces derniers se mirent à la disposition de tous pour conter l'histoire des lieux et expliquer le fameux tympan

ou le tout aussi impressionnant trésor visité après le déjeuner pris également avec la communauté.

En fin d'après midi et avant le retour à Saint-Mamet-La Salvetat, une halte permet de découvrir sur son piton et dominant la ville d'Espalion, le



château de Calmont d'Olt berceau des donateurs de nos deux églises.

Les jours suivants, outre les célébrations des vêpres alternativement dans les deux églises, une conférence sur l'importance de la musique et du chant religieux fut donnée par Mgr. Valentin Misérachs protonotaire apostolique, doyen et maître de chapelle de la basilique Sainte-Marie-Majeure à Rome.

Une autre conférence donnée par l'évêque auxiliaire de Vienne, instruisit l'auditoire sur l'état actuel de l'Eglise en Autriche. Enfin l'auteur de ces lignes, essaya de raconter les mille ans d'histoire des églises et des paroisses de Saint-Jean de La Salvetat et de Saint-Mamet qui, réunies dans la donation de 1019, eurent par la suite une destinée bien différente et furent finalement à nouveau réunies dans les années 1930, et donc bien après la fusion des deux communes arrivée en 1844.

Le dimanche 21 juillet clôtura cette semaine de réjouissances par tout d'abord, la messe concélébrée en l'église de Saint-Mamet par les ecclésiastiques déjà cités et présidée par Mgr. Misérachs dont les obligations ne lui avaient pas permis d'être à La Salvetat le dimanche précédent. Cette célébration tout comme celle de La Salvetat, fut animée par la chorale paroissiale renforcée par l'ensemble vocal dirigé magistralement par Gérard Delbos, sans oublier les « cabrettes et accordéons des burons de Pailherols » qui in fine firent entendre entre autre le fameux « Regret de Lisou » composé par Mgr. Géraud prélat romain mais originaire d'Aurillac.

A la sortie, un apéritif offert par la municipalité fut suivi d'un repas (ouvert à tous sur inscription), celui-ci fut introduit par les « Faydits d'Oc », lesquels animèrent également durant toute l'après-midi la colline de Saint-Laurent par leur spectacle moyenâgeux.

Vers 17 heures, toujours au Puy Saint-Laurent, eut lieu une procession Eucharistique commémorant les dix ans de la nouvelle paroisse. Cette cérémonie devenue rare de nos jours, fut suivie par la bénédiction d'un cèdre planté là pour l'occasion. Enfin, un apéritif dînatoire offert par la paroisse réunit une dernière fois tous les participants.

Ainsi prit fin sur « cette colline inspirée », une semaine bien remplie dont on ne peut que remercier les différents acteurs et organisateurs dont les noms de crainte d'en oublier, ne seront pas cités, mais qui certainement se reconnaîtront et dont probablement les meilleurs des remerciements sont ceux nombreux nous parvenant des personnes ayant pu suivre ces évènements et nous assurent en avoir été totalement satisfaites.

L. Gerbeau

les
Echos

de Saint-Mamet-La Salvetat

la Châtaigneraie !

TRAVAUX 2019

Voirie

Beaucoup de chantiers ont été réalisés dans le courant de l'année 2019, avec une action concernant le



curage des fossés de toute la voirie communale. Cette opération se réalise en deux campagnes, le côté sud de la commune est terminé, le reste sera fait dans le courant de cet hiver ou au printemps en fonction de la météo.

Sur le village de Fourcès, des travaux de soutènement de la chaussée ont stabilisé la voirie.

Dans le bourg, l'aménagement du Chemin des Portails, permet une liaison douce entre la Place de l'An 2000 et la Place de l'Eglise.

Une grande part du budget voirie a été consacrée à la remise en état de la voirie communale :

- Route de Palisse, antenne des Escures, VC de Caplong, route de Caplong, VC de Plein Vent, VC de Besse, VC de Mézermont, VC de Fourcès

La RD 20 en direction de La Salvetat est terminée avec la pose du revêtement sur la chaussée, les trottoirs, ainsi que la mise en place de la nouvelle signalisation pour sécuriser cette entrée très fréquentée de notre bourg.

Station de traitement du Pont de Lascombes

Les travaux de modification et de rénovation de l'usine de traitement ont pris un peu de retard, mais le chantier avance en fonction des aléas de la météo.

La partie « génie civil » est pratiquement terminée, ainsi que la couverture de l'agrandissement qui abrite le secteur de pré-traitement. Les équipes sont en train d'effectuer la pose des équipements.



Ce nouveau système devrait être opérationnel fin janvier, les travaux s'enclencheront ensuite sur le secteur de l'ultrafiltration avec une mise en service courant mai. La municipalité, à cette occasion, remercie les agents qui, durant toute cette période, se sont dévoués jour et nuit pour permettre à chacun d'entre nous d'avoir tout simplement l'eau au robinet.

Conduite principale entre l'usine du Pont de Lascombes et le château d'eau du Saint-Laurent

Ces travaux, rendus nécessaires suite aux différentes ruptures de cette canalisation depuis plusieurs années, qui ont perturbé à plusieurs reprises l'alimentation en eau des administrés, vont débiter avant la fin de l'année.

C'est un gros chantier qui démarre cet hiver, et qui va sécuriser notre approvisionnement en eau potable. D'une longueur d'un peu plus de 4 kms, il empruntera le domaine public sur la majorité de son linéaire, ce qui, à l'avenir, facilitera les travaux de suivi et de maintenance. Le coût de cette opération s'élèvera à 750.000 € HT environ ; elle est subventionnée à hauteur de 47% et une avance remboursable sur 15 ans de 30% du montant des travaux financera une partie de la somme restant à notre charge.

Les études concernant la réalisation d'une réserve d'eau plus importante, sont toujours d'actualité et restent la priorité de la municipalité, afin de garantir notre approvisionnement en eau.

Les travaux sur la commune

Il a été réalisé, cette année, l'enfouissement des réseaux EDF et Télécom. En ce qui concerne le secteur de La Salvetat, la dernière tranche a été réalisée.

Nos agents communaux ont procédé à la remise en état complète de tous les bancs publics, dans le bourg et au Saint-Laurent, et à celle de tous les éléments du parcours sportif ainsi que les tables de pique-nique du Saint-Laurent.

En accord avec les différentes associations d'anciens combattants, la stèle de l'Espace du 19 Mars, a été déplacée vers l'église, à proximité du monument aux morts.

L'aménagement de la zone humide se poursuit avec l'implantation de la passerelle en bois « entre Vergnes et les Clauzels », des écriteaux du parcours pédagogique et des dernières plantations de végétaux. L'entretien de





cet espace est assuré en grande partie par le troupeau d'ovins de Pierre Lafon, avec qui la commune a signé une convention. Nous le remercions pour sa collaboration.



Sur le bâtiment des vestiaires du stade, en raison de sa dangerosité, une traverse de soutènement du toit a été remplacée et habillée de zinc pour la protéger des intempéries.

Des travaux sur le clocher de notre église du bourg, rendus nécessaires suite aux ravages dus au temps et aux volatiles ont été réalisés : remplacement des claires-voies, des poutres de soutien, fermeture des espaces sous les corbeaux de la charpente et pose intérieure d'un grillage pour empêcher pigeons et corneilles de squatter les lieux. Les agents communaux ont nettoyé complètement l'intérieur du clocher ainsi que les mécanismes des cloches. Tout le matériel usagé (laissé sur place par les entreprises lors des dépannages) a été enlevé,

ainsi que l'énorme couche de fientes des oiseaux, qui y avaient élu domicile depuis de nombreuses années.

Développement durable

Dans le cadre d'économies en matière de gestion de l'eau, afin de surveiller les fuites sur les différents circuits d'approvisionnement, la municipalité a décidé d'installer un système de télésurveillance sur les compteurs sectoriels.

Avec un réseau de plus de 70 kms de canalisations et une consommation journalière d'environ 600 m³, il est primordial de contrôler quotidiennement les anomalies et les éventuelles fuites. Cet appareillage, mis en place, assurera des données informatiques journalières aux agents, pour une meilleure réactivité, dans le but d'améliorer l'indice linéaire de pertes global sur tout le réseau.



Cette année, la commune a investi dans 2 postes automatiques d'arrosage pour les terrains de sport, ce qui permet à l'agent chargé de cette tâche, un gain de temps considérable pour la surveillance. Ce nouveau mode d'arrosage nous permet

une économie d'eau de l'ordre du quart.

Les événements climatiques de ces dernières années, nous obligent à modifier nos comportements et nos façons d'agir. La municipalité avait anticipé en faisant installer une réserve d'eau de pluie vers les terrains de tennis, alimentée par la toiture de la salle polyvalente, ce qui a permis d'arroser tout l'été, les compositions florales de la commune même en période de restriction.

A noter que le conseil municipal avait, par une délibération de 2015, pris la décision d'allouer aux habitants, pour toute installation enterrée de récupération des eaux de pluie, une aide financière de 30% du coût avec un maximum de 500 €. Cette décision est toujours en vigueur. Il faut réapprendre à économiser l'eau dans notre quotidien.

Step-Sud

Les travaux de la station d'épuration sont terminés. Les zones de rejet intermédiaires plantées de végétaux sont en fonctionnement depuis cet automne, la clôture du site et son accès routier ont été réalisés.

Cette opération nécessaire termine la mise aux normes de notre réseau d'eaux usées, et complète les travaux de la mise en place du séparatif de chaque logement, cependant quelques branchements restent encore à réaliser dans le cœur du bourg.

Le coût global de cette opération « station », s'élève à 740.000 € HT, et bénéficie d'une subvention à hauteur de 80% ;

Ces installations, entièrement automatisées, sont directement surveillées par les agents au moyen d'une liaison informatique quotidienne, elles ne nécessitent qu'un entretien annuel de faucardage avec enlèvement des végétaux.

Il est rappelé que l'on ne doit pas déverser de produits toxiques, désherbants ou autres, dans les égouts. Le lait peut aussi perturber l'épuration. En effet, il a été constaté plusieurs arrivées massives de liquides douteux dans cette installation qui mettent en péril les végétaux. Des poursuites pourront être engagées afin de garantir le bon fonctionnement de ces installations.



L'ÉCOLE PRIMAIRE

S A I N T - M A M E T - L A S A L V E T A T

COORDONNÉES

ÉCOLE PUBLIQUE
9, rue Grange de Maziol
15220 SAINT MAMET LA SALVETAT
Tél : 04 71 64 79 33

UNE ÉCOLE DYNAMIQUE

L'année 2019 a été notamment marquée par :

- Une semaine banalisée pour l'APS (Apprendre à Porter Secours) et l'APER (Attestation de Première Education à la Route). Grâce à l'intervention de plusieurs partenaires (pompiers, gendarmes...), les élèves ont pu apprendre les premiers gestes pour porter secours mais aussi passer le permis piéton et le permis vélo pour les plus grands.
- Un projet inter générationnel : Merci au Club de l'Espoir qui a accueilli les élèves de maternelle, CP et CE1, au mois de juin dans le cadre d'après-midis autour des « jeux de société ». Cette sortie faisait suite à un projet mené tout au long de l'année scolaire autour du jeu à l'école.



- Les élèves de l'élémentaire ont participé au projet « Ecoles en chœur », chorale qui a rassemblé 98 enfants qui se sont donnés en spectacle lors du Festival d'Expression Infantile au mois de juin.
- La participation à l'aménagement de la zone humide à côté de l'école : les élèves de CE1 ont, en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement et le syndicat du bassin Célé-Lot médian,

HORAIRES

Lundi - mardi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h00
Mercredi : 8h30 - 11h30
Jeudi - vendredi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 15h30



élaboré les panneaux qui longeront la promenade de la zone humide. Les élèves de CP et CM1, dans le cadre d'un projet en collaboration avec la Maison pour la Science en Auvergne, prévoient d'implanter une haie au printemps 2020 devant l'école (côté zone humide).

Un grand remerciement à l'APE et à la Municipalité qui ont permis, grâce à leur financement et investissement, d'organiser des sorties scolaires tout au long de l'année en lien avec les projets de classe (séances de natation à la piscine d'Aurillac, sorties à Velzic aux « Jouets de Fanny », à l'hôpital des Doudous à Decazeville, Le Bournat en Dordogne, La Plantelière, accrobranche à Rénac, semaine du goût, projet MUMO musée mobile...).



CANTINE SCOLAIRE

Le 18 septembre, la municipalité a été récompensée par le Conseil départemental pour son assiduité dans ses achats de produits locaux sur la plateforme Agrilocal. Ce trophée a été remis au cuisinier Christophe Lescure très impliqué dans la sélection des produits composant les repas de la cantine.

Une semaine Agrilocal a également été organisée à la cantine et les enfants ont répondu à un questionnaire ; un tirage au sort a permis à certains d'entre eux de gagner des livres de recettes et autres lots.

Dans le cadre de la semaine du goût, Christophe a proposé aux différentes classes des activités culinaires pour toutes les classes : confection et dégustation d'un smoothie bananes/kiwis (TPS/PS, MS, GS), de compote pommes/poires (CP), confection et dégustation de farinettes (CM1), façonnage de pain et histoire du pain (CM2).



LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019

154 élèves ont fait la rentrée lundi 2 septembre 2019. Les effectifs de l'école sont stables. Dans le cadre du RET (Réseau d'Ecole du Territoire), 5 élèves d'Omps sont

scolarisés en CM1 et 2 élèves en CM2. L'organisation pédagogique reste quasiment identique à celle de l'année dernière soit :

CLASSE	EFFECTIF	ENSEIGNANT
Toute Petite Section/Petite Section	19 (20 en janvier)	Mme Montil Corinne (ATSEM : Mme Martin Marie-Christine)
Moyenne Section	19	Mme Malgouzou Sandrine et Mr Johany Florian (ATSEM : Mme Momboisse Claudie, remplacée par Mr Bruno Alexandre et Mme Lagaly Marie-Christine)
Grande Section	12	Mme Paramelle Sylvie et Mr Leplat François (ATSEM : Mme Vermerie Karine)
Cours Préparatoire	19	Mme Noygues Isabelle
Cours Élémentaire 1	16	Mme Cellou Véronique Mr Leplat François
Cours Élémentaire 2	19	Mme Pigot Isabelle
Cours Moyen 1	18	Mme Feyt Nadège
Cours Moyen 2	25	Mr Mouradoff Alexis

L'école de Saint Mamet La Salvetat a la chance de pouvoir compter sur les membres du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficultés) qui se compose d'une maîtresse E spécialisée dans l'aide pédagogique, d'une maîtresse spécialisée chargée de l'aide relationnelle et d'une psychologue scolaire.

La rentrée 2019 a débuté avec la mise en place d'un nouveau projet d'école dont les objectifs principaux portent sur le renforcement de la maîtrise de la langue française orale et écrite, la favorisation de l'usage du numérique et l'amélioration de la citoyenneté. Ce projet d'école est effectif pour trois ans.

INSCRIPTIONS RENTRÉE 2020 / 2021

Seront accueillis dès septembre 2020, tous les enfants nés en 2017. Tout enfant âgé de deux ans au 31 décembre de l'année civile en cours peut être accueilli dès ses deux ans révolus.

A compter du mois de mars, les parents doivent se présenter à la mairie avec le livret de famille, un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Une fois que l'inscription en mairie est faite, ils doivent venir à l'école pour l'admission avec le carnet de santé de l'enfant, le livret de famille et l'attestation d'inscription donnée par la mairie.

APE DE L'ECOLE ■■■■

L'amicale des parents d'élèves de l'école de Saint-Mamet-la Salvetat organise plusieurs manifestations afin de financer les sorties scolaires (piscine, cinéma notamment) et de fin d'année des enfants :

- 1^{er} décembre : bourse aux jouets à la salle polyvalente de Saint-Mamet
- 19 janvier 2020 à 14h : quine avec l'APE du collège
- 5 avril 2020 : vide-dressing à la salle polyvalente de Saint-Mamet
- 26 juin 2020 : fête de fin d'année de l'école

La vente des portraits des enfants (et fratries) et des photos de classes abonde également les recettes de l'APE.



L'amicale remercie le groupe « Cabrettes et accordéons des burons de Pailherols », qui a cette année encore eu la gentillesse de donner un concert en l'église de Saint-Mamet-la Salvetat dont les bénéfices ont été reversés à l'APE.

Le bureau de l'APE travaille de concert avec l'équipe enseignante afin que les enfants bénéficient de beaux projets. Cette année, les CM bénéficieront en janvier d'un séjour à Sainte-Urcize ou au Lioran.

Merci à toutes celles et ceux qui accompagnent déjà l'APE dans ses manifestations et bienvenue à toutes les bonnes volontés !

Contact : ape.ecole.stmamet@gmail.com

Composition du bureau : Carine Bailleul, présidente - Véronique Madrignac-Hozjan, trésorière - Isabelle Gibert-Pacault, secrétaire - Sandy Estival, Amélie Gaillac, Amélie Benech, membres.



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

A N D R É R O Q U I E R

La médiathèque poursuit ses activités. Avec un budget constant, les achats de nouveaux documents sont faits tout au long de l'année. La Médiathèque Départementale de Prêts complète l'offre mais nous ne sommes plus desservis que par des navettes toutes les 5 semaines, le choix étant effectué par le personnel départemental.



- Accueil de toutes les classes de l'école de Saint-Mamet tout au long de l'année scolaire qui participent au « Prix aux Incorruptibles » ; la classe de CM2 participe aussi au « Prix Nénuphar ».

- Accueil de la maternelle de l'école d'Omps

- Accueil et découverte des livres pour tous les petits en collaboration avec le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes de La Châtaigneraie Cantalienne.

Depuis janvier 2019 la médiathèque a accueilli plusieurs expositions et spectacles :

• Exposition « Jour de danse » du 11 janvier au 1^{er} février

L'exposition itinérante DANSE...ET VOUS ? a pour vocation de mettre en valeur des moments de danse vécus par les professionnels sur le territoire du Cantal et de sillonner le département. Cette exposition était mise à disposition par le Service Développement Culturel du Conseil Départemental.

• « Les Griseries » par le GIA d'Aurillac le 6 Mars

Le GIAT (Groupe Initiation Artistique Théâtre) fête ses 50 ans, à cette occasion la troupe nous a distillé au sein de la médiathèque des textes d'humoristes « Les Griseries » (Devos, Desproges, Sylvie Joly, Vincent Roca, Jean Charles)

• Exposition sur la guerre 14 /18 du 15 Avril au 15 Juin

Notre devoir de mémoire sur la Grande Guerre par les élèves du Collège Jean Dauzier de Saint-Mamet.

• Fête du Cinéma d'Animation le 15 Octobre 2019

Pour la première fois, la médiathèque participait à la Fête du Cinéma d'Animation, les maternelles de l'école ont pu voir « Le rêve de Sam » et autres courts métrages.

• Tout au long de l'année

N'oublions pas nos « conteuses bénévoles », qui à la veille de chaque vacances scolaires, offrent aux enfants de jolies histoires. Le vendredi soir à 18 heures pour les 7 – 12 ans et 2 séances le samedi matin, à 10h et 11h.

Horaires d'ouverture :

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 9h à 13h

MOIS DU DOC

• « **Faut-il arrêter de manger des animaux** » dans le cadre du festival « Alimenterre » a été proposé par la municipalité le samedi 2 novembre dans la nouvelle salle de réunion de la mairie. Ce documentaire positif et optimiste a abordé un sujet d'actualité : la production et consommation de viande. Face à l'impact de la pêche et l'élevage industriels sur la santé, le bien-être animal et la planète, des alternatives existent : vaches nourries à l'herbe, élevage de poules en plein air, pêche à la palangre, agroforesterie, abattoir mobile, circuit-court, etc...

La quarantaine de participants a pu échanger sur les sujets de l'agriculture et de l'alimentation qui nous concernent au quotidien.

• « **Les réfugiés de Saint-Jouin** » a été diffusé le samedi 30 novembre dans salle d'activité de l'école. La séance a été organisée par la

médiathèque en partenariat avec la direction de l'action culturelle du conseil départemental.

Ce magnifique documentaire raconte l'accueil par un village de 2000 habitants d'une famille de réfugiés syriens, la volonté du maire et d'un collectif d'habitants volontaires, les réticences d'une partie des villageois, les préparatifs de l'accueil, la longue attente et enfin l'arrivée de la famille Hammoud, traumatisée par des années de guerre, la perte de deux fils, la destruction de leur maison... La présence du collectif a été primordiale dans le soutien et l'aide apportée au quotidien pour les soins médicaux, l'apprentissage du français... et finalement dans l'organisation de beaux moments de partage entre les réfugiés et la population.

Le maire de Saint-Jouin-Bruneval, François Aubert, a répondu aux nombreuses questions suscitées par ce documentaire et nous a raconté cette accueil avec émotion, l'élan suscité par cette belle aventure, qui perdure dans le village, même après le départ de la famille qui s'est installée dans une ville plus importante.



C O L L È G E

J E A N D A U Z I É

Le collège Jean Dauzié compte cette année 271 élèves répartis dans 10 classes (3 classes de 6^{èmes}, 3 5^{èmes}, 2 4^{èmes} et 2 3^{èmes}).

La rentrée 2019 a vu également l'ouverture d'un dispositif ULIS qui accueille différents élèves en situation de handicap. Les projets menés par le collège sont, entre autres, un séjour à Oxford pour les classes de 3^{ème} autour du Devoir de mémoire et les journées 6^{ème} au Puech des Ouilhes dans le cadre du projet « A la découverte de mon territoire ».

Le collège souhaite aussi obtenir le label E3D (Etablissement en démarche de développement durable). Pour cela, un

projet a été mis en place avec l'aide des équipes pédagogique, de vie scolaire, technique et d'entretien. Un verger a été planté, un poulailler est en cours d'installation et un potager sera créé. Le tri des déchets, leur recyclage et la récupération d'eau sont aussi des actions mises en place afin de développer la conscience citoyenne et écologique des élèves.

Enfin, la section sportive handball, la chorale, les sorties au théâtre, les clubs échecs, l'atelier art créatif donnent aux élèves une ouverture, sportive, artistique et culturelle.

MAISON DES COLLÉGIENS

BUREAU :

- Président : Mr Mounaud Nicolas
- Secrétaire : Mme Puech Laurence
- Trésorière : Mme Morin Mathilde
- Membres : tous les élèves ayant adhéré à l'association.

PRÉSENTATION :

Association rattachée au collège Jean Dauzié, ayant pour but d'améliorer la vie des élèves au collège : achat de matériel, de jeux, aménagement du foyer, subvention pour les voyages et sorties scolaires, ...

ACTIONS ENVISAGÉES EN 2019/2020 :

- **Octobre** : Tombola avec vente de tickets à gratter.
- **Novembre** : vente de chocolats Initiatives et Saveurs pour les fêtes de fin d'année.

- **Avril** : photos de classe.

- **Un samedi en mai 2020 (à confirmer)** : 14h au stade de Boisset – concours de pétanque.

ACTIONS CULTURELLES ET PÉDAGOGIQUES :

- Participation au financement du voyage en Angleterre une semaine en mars 2020 pour les élèves de 3^e.
- Financement du théâtre au collège pour les 6^e – « Le Médecin malgré lui » de MOLIERE.
- Financement du théâtre en Anglais au collège pour les 5^e.
- Participation au séjour activités sportives et culturelles à Puech des Ouilhes – 3 jours en juin pour les 6^e.
- Soirée fin d'année pour les internes : - Escape Game ou bowling-laser game avec repas.
- Visite du Jardin Conté à La Ségalassière.

CONTACT : mdcdauzie@outlook.fr

APE DU COLLÈGE

L'APE du Collège de Saint-Mamet-la-Salvetat a organisé son assemblée générale en Septembre 2019, à cette occasion de nouvelles familles se sont mobilisées et un nouveau bureau a été élu avec à la Présidence Sarah De Masi.



SOUTIEN FINANCIER DES PROJETS PÉDAGOGIQUES DU COLLÈGE

Dans la continuité des années précédentes, l'association souhaite contribuer au développement de projets pédagogiques au sein de l'établissement, en apportant son soutien financier.

Pour pouvoir répondre aux besoins du collège, l'association met en place des actions en vue de récolter des fonds, pour faciliter par exemple l'organisation de sorties culturelles, les activités de l'UNSS, les séjours linguistiques... ou tout autre projet qui viserait à l'ouverture culturelle, sociale et à l'épanouissement des élèves. Par exemple l'année dernière, l'APE a participé au financement du voyage à Oxford pour les 3^{ème}, ou encore à la visite des jardins de l'imaginaire et la découverte d'activités au barrage de Saint-Etienne Cantalès pour les 6^{ème}.

C'est pour cela que cette année encore, l'APE organise un grand quinzaine en collaboration avec l'APE de l'école primaire le Dimanche 19 Janvier 2020 ainsi qu'une vente de madeleines au cours de l'année scolaire.

PORTE-PAROLE DES FAMILLES

L'APE a aussi une mission de représentant des parents d'élèves auprès de l'institution, ainsi chacun de ses membres est à l'écoute des familles, que celles-ci aient des questionnements ou rencontrent des difficultés concernant la vie de leurs enfants au collège. Ainsi les différents membres de l'APE, bien représentés dans l'ensemble des instances du collège, peuvent se faire les porte paroles des familles.

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Dans la continuité, l'association souhaiterait développer des projets de soutien à la parentalité en proposant aux familles des temps de rencontres, d'informations, de partages pour accompagner et rassurer chaque « parent imparfait » que nous sommes.

LES MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Sarah de Masi
Vice-président : Christian Berthou
Trésorière : Gaele Picarougne
Trésorière adjointe : Cecilia Bonnisseau
Secrétaire : Marie-Amélie Gateau
Secrétaire adjointe : Annie Vuarand
e-mail : apecollegesaintmamet@gmail.com

Tous les parents du collège sont les bienvenus au sein de l'association, que ce soit pour un petit coup de pouce sur un temps fort de l'association ou pour venir étoffer l'équipe de l'APE. N'hésitez pas à prendre contact.

ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Familles Rurales ■■■ entre Cère et Rance



Un été chaud et animé avec beaucoup d'activités proposées, des sorties, des mini-séjours. Nous avons pendant 6 semaines découvert différents thèmes comme le jardin des bêtes, la magie blanche des druides, Cosmo'planète, la musique avec un intervenant (percussion et batterie) Sébastien Mijoule, un été bien rempli...



Après l'été, l'automne est arrivé : nous avons exploré le thème des robots ; il y a eu une forte fréquentation malgré un temps pluvieux. Nous avons amené les enfants au salon du jeu à Figeac pour la première fois. Ils ont été enchantés (jeux vidéo, maquillages, jeux de constructions, jeux de ballons...) et sont revenus tous avec un souvenir.



CALENDRIER DES PROCHAINES VACANCES :

Hiver : du lundi 24 au 28 février 2020

Printemps : du lundi 20 avril au 24 avril

Été : du lundi 06 juillet au 07 août et du 24 août au 28 août 2020.

Automne : du lundi 19 au 23 octobre 2020.

L'accueil de loisirs est aussi ouvert tous les mercredis de l'année de 11 h 30 à 18 h. Les enfants mangent à l'Auberge Occitane et rejoignent l'ALSH pour les activités ou les différents ateliers : musique (Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne), danses proposées par l'association Familles Rurales Entre Cère et Rance ou club de foot...

LES TAP

En septembre, nous avons repris nos activités TAP, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Nous préparons notre spectacle de Noël, « Danse avec les TAP » : c'est un temps fort de l'année avec beaucoup de travail et d'investissement pour les enfants et l'équipe d'animation d'ailleurs qu'il faut remercier. Comme chaque année, ce spectacle devrait remporter un grand succès ; c'est avant tout l'occasion de créer du lien social et échanger autour d'un morceau de gâteau préparés par les familles et boire un verre. Au mois d'avril, s'est déroulé le Carnaval : défilé dans les rues de Saint-Mamet-La





Salvetat : un rendez-vous annuel pour les enfants, les parents, les commerçants et les habitants ; un grand merci aux familles qui préparent les crêpes.

Au mois de Mars-Avril, participation depuis 4 ans en partenariat avec le district de foot, au projet foot à l'école, séances de football encadrées par Cédric Calmejane et une réalisation artistique sur le thème « Foot d'Europe ».



Au mois de mai, nous participerons au jeu-concours sur le thème des « chaises », organisé par l'association culture et patrimoine à Vitrac. Les créations seront exposées à Vitrac pour la fête des Mamans.

Nous participerons aussi la fête de l'école du mois de juin.

En plus de tous ces projets de l'année, nous découvrons une multitude d'activités très variées, badminton, rollers, basket, jeux de société, art plastique, théâtre, musique...

ANIMATION LOCALE LES ATELIERS À L'ANNÉE :

L'atelier de loisirs créatifs : tous les lundis de 20h30 à 22h30 à la Maison de la Jeunesse ; basé sur le principe de l'échange de savoirs, elles sont environ 18 à se réunir afin d'échanger différentes techniques de bricolage, de peinture, de décoration....

Les ateliers de danses (5-7 ans et 8 ans et +) et de multisport (3-5 ans)

Cette année nous avons réorganisé les cours de danse : le mercredi de 17h à 18h pour les débutantes, de 18 h à 19 h pour les débrouillées et le jeudi de 18 h à 19 h pour les confirmées.

L'atelier multisport a lieu tous les samedis de 10 h à 11 h : cette année nous avons innové dans la proposition d'activités. Nous avons commencé par un cycle poney aux écuries de Madunhac à Roannes-Saint-Mary. La responsable de cet atelier est Marylène Frontil, qui est aussi animatrice du Club Ados et des TAP et adjointe de direction sur l'ALSH 3-11 ans depuis presque 3 ans.

ATELIER DANSES ADULTES

Nouveau depuis septembre, le jeudi, deux cours de danse adultes sont proposés de 19 h à 20 h et de 20 h à 21h, moment de détente très convivial, malgré l'effort !

Nous avons depuis 3 ans la même professeure pour tous les cours de danse : Norine Leclerc, dynamique, créative et surtout elle est à l'écoute de son public, qui n'est pas toujours facile ! Nous la remercions de son investissement durant l'année et pour l'organisation du Gala de fin juin.

ANIMATIONS DE FIN D'ANNEE :

Il y a eu en septembre le vide-greniers avec 104 exposants et beaucoup de passage : une journée agréable sous le soleil. Cette activité sera reconduite l'année prochaine et nous espérons que les exposants seront aussi nombreux. Tarif 4€ les 4 m linéaires.

Un atelier pâtisserie avec Yanick Recobre a été proposé au mois d'octobre : préparation et dégustation de macarons dans une bonne ambiance.

Vendredi 20 novembre, le repas automnal de l'association a eu lieu à la Tomette à Vitrac (60 inscrits) pour déguster ce repas : moment convivial qui permet de rencontrer les familles dans un autre contexte.

Le spectacle des TAP : « Danse avec les TAP » vendredi 20 décembre à 19h à la salle polyvalente, entrée gratuite pour tous. À ne pas rater !

Lundi 23 décembre : animation de Noël qui aura lieu à la maison de la Jeunesse, enfants et parents nous vous proposerons cette après-midi-là des ateliers décorations, contes et nous finirons cette animation par un goûter.

Nous vous rappelons que toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Nous manquons de bénévoles !

Contacts :

Tél. : 04 71 64 81 09 ou 06 61 84 05 83

Mail : cereetrance.famillesrurales@gmail.com

Facebook : Familles Rurales Entre Cère et Rance



ASSOCIATION DU JUMELAGE SAINT-MAMET-LA SALVETAT-PUGNAC ■■■■

Le week-end des 21, 22, 23 juin à St Mamet

Le samedi matin nous partons pour **CARLAT**. Devant nous se dresse un immense plateau granitique. Nous voilà au pied du rocher de Carlat. Après avoir gravi l'escalier de la reine, nous mesurons l'étendue des lieux. Sur 2 hectares s'étendait jadis une forteresse imprenable dont il ne reste que quelques vestiges. Grâce à une visite en 3D nous voilà téléportés au Moyen Age : barrière de murs épais de 4m , hautes tours crénelées, puits, moulin, lac , cultures, écuries, chapelle : le château pouvait abriter jusqu' à 400 personnes .Henri IV a ordonné sa démolition car il était trop dangereux pour le pouvoir royal. Aujourd'hui il appartient au prince de Monaco.

Le pique-nique est le bienvenu dans la salle polyvalente de Carlat.



nous nous sommes retrouvés devant le **GRAND THEATRE DE BORDEAUX**, ouvrage de 88m sur 47 de style néo-classique. Il abrite une magnifique salle de spectacle d'un millier de places, théâtre à l'italienne, où sont représentés des ballets et des concerts symphoniques.



L'après-midi nous nous retrouvons au XVIe siècle dans la cour du château de **MESSILHAC** où nous découvrons une magnifique architecture renaissance. Construit en Carladès dans une boucle du Goul, il est le seul vestige intact de cette époque dans le Cantal. Le tournage du film « La princesse de Montpensier » de Bertrand Tavernier a permis quelques aménagements dans la cuisine, le grand salon et la chambre de la reine. La visite guidée nous permet de visiter les 3 étages. Nous terminons l'après-midi sur le rocher de **CROS DE RONESQUE** où l'on découvre un panorama grandiose des Monts du Cantal et où l'on dîne copieusement dans un petit restaurant.

Le week-end des 11, 12, 13 octobre à Pugnac

Un vrai week-end d'été avec ciel bleu, soleil et chaleur !

Le matin au **moulin de MARCILLAC** nous avons été surpris par l'importance de la minoterie construite en 1908 et arrêtée en 1982. Grâce à ses souvenirs, un descendant des propriétaires nous a expliqué son fonctionnement assez complexe.

Après un pique-nique bien sympathique à la salle polyvalente de Pugnac,



Que de monde dans les rues de Bordeaux pour rejoindre **L'EGLISE NOTRE-DAME** de style baroque de la fin du XVIIe siècle! Après l'effondrement d'une partie des voûtes, elle a été entièrement rénovée en 1982 par le Service Des Monuments Historiques. Nous avons terminé la soirée par un dîner animé et dansant sur le thème des années 80 au cabaret **L'Ange Bleu**.



ADMR DE L'ENSEIGNE ■■■■

L'assemblée générale 2018 s'est tenue samedi 25 mai 2019, dans la salle polyvalente de Roannes-Saint-Mary, où nous avons été accueillis par Géraud Méral, maire de la commune. Étaient présents : Bernard Viprey, 1er adjoint de Saint-Mamet représentant M. Février excusé, Mme Goutelle, adjointe à Omps, représentant M. Hostains excusé, Romain Berthet, directeur de la Fédération Départementale, Roger Roques, président de l'ADMR du Ségala, et Mme la présidente de l'ADMR de Calvinet.

Monique Lafon, secrétaire, a donné lecture du PV de la précédente AG qui s'était tenue le 26 mai 2018 à Vitrac. Didier Thirez, vice-président, a détaillé l'activité de l'année 2018 : il a été réalisé, tous services confondus, **23 940 heures** d'intervention auprès de **220 familles**, ce qui représente pour notre commune **8 474 heures** dans **76 familles** pour le service prestataire et **743 heures** dans **12 familles** pour le service mandataire. Pierrette Verdier, trésorière, a détaillé les bilans financiers : le service aide à domicile est excédentaire de **5.661,44 €** et la vie associative présente également un solde positif de **1 976,39 €** ce qui donne un excédent global de **7 637,83 €** dont **6 047 €** restent affectés à l'association.



Marie-Françoise Soubiron, présidente, se réjouit de la hausse de notre activité de plus de 1 700 heures, ce qui correspond pratiquement à un équivalent temps plein. Les 23 940 heures ont été réalisées par 25 salariées dont 9 sur la commune.

Au cours de l'année nous avons enregistré : 1 embauche, 3 démissions et 2 départs à la retraite dont 1 avec poursuite partielle d'activité. Les salariées ont suivi les formations mises en place par la fédération et il a été réalisé au niveau local 3 réunions avec le personnel. Depuis le 1er janvier 2019 la commune d'Omps est desservie par notre association, ce qui porte à 7 le nombre de communes adhérentes

Le conseil d'administration s'est réuni 3 fois au cours de l'année.

La fête annuelle des 3 et 4 mars 2019 a connu son habituel succès ; merci à toutes les personnes qui s'engagent pour la réussite de cette manifestation, ainsi qu'au public fidèle qui nous accompagne. Merci également à la municipalité de Vitrac qui met la salle à notre disposition.

Merci également pour l'accueil qui nous est réservé lors du passage des calendriers. Le bénéfice de la fête et celui de la



vente des calendriers nous permettent d'offrir en fin d'année des chèques-cadeaux à nos salariées et de leur fournir les blouses pour leur activité.

Retenez bien les dates de la fête 2020 : samedi 29 février et dimanche 1er mars à Vitrac.

LA TROUPE FEUILLETÉE ■■■■

Entre les mois de mars et juin, la troupe s'est produite 10 fois et nous avons fait une onzième représentation le 5 octobre avec la pièce « l'arche de Noël ».

C'est reparti pour une nouvelle saison avec un nouveau spectacle. La première séance sera donnée lors de la fête annuelle de l'ADMR de l'Enseigne les 29 février et 1er mars à Vitrac.

Nous recherchons des personnes disponibles pour étoffer la troupe : si vous ne vous sentez pas la vocation pour monter sur scène, peut-être accepteriez-vous de venir « souffler », pour combler les « trous de mémoire » des acteurs !!!

Contact : Monique Lafon 06-31-67-63-57



ASSOCIATION DES « MERCREDIS DES NEIGES » ■■■■



L'association propose des sorties de ski alpin à la station du Lioran les mercredis après-midi, pour les enfants du secteur de l'ancien canton de Saint-Mamet scolarisés dans les classes allant du CE2 jusqu'en 3^{ème}, niveau débutant à bon skieur.

La saison dernière, la neige a été au rendez-vous et la cinquantaine d'enfants inscrits, encadrée par les bénévoles de l'association, a pu profiter des joies de la neige : découverte du ski pour certains ou plaisir de la glisse pour les autres. L'association fournit les skis et bâtons. Les transports se font en bus, à partir du Rouget ou de Saint-Mamet; l'encadrement est assuré par des bénévoles. Les séances de ski se terminent par un goûter consistant pour reprendre des forces et raconter ses exploits

de l'après-midi! L'association est à la recherche d'encadrants supplémentaires disponibles occasionnellement pour pallier aux éventuelles absences.

La saison 2020 devrait démarrer le mercredi 8 janvier si les conditions de neige et météorologiques sont au rendez-vous !

Bureau de l'association :

Catherine Fialon – Présidente
Cédric Calmejane – Vice-président
Stéphane Poulet - Trésorier
Richard Fialon- Secrétaire

Renseignements : 07 82 23 17 82



LES AMIS DE LA SALVETAT ■■■■

L'association les Amis de la Salvetat a organisé une sortie en bus le 26 juillet pour aller admirer le spectacle son et lumière à Flagnac. Tous les participants étaient ravis de cette admirable soirée. Le 14 septembre une randonnée pédestre était proposée : 50 marcheurs se sont élancés sur un circuit

de 15 kms ; à midi, un apéritif a été offert aux randonneurs. La journée s'est clôturée par un repas à Bel Air. Merci à la municipalité, aux bénévoles et toutes les personnes qui ont participé aux manifestations.

CULTURE ET LOISIRS ■■■■

Avec plus de 45 adhérents, y compris quelques messieurs, l'Association Culture et Loisirs a repris ses cours depuis début septembre les lundi et mercredi de 20h15 à 21h15 à la Salle polyvalente.

Son dynamique professeur, Jérôme propose des cours variés, step, cardio, renforcement musculaire, adaptés à tous et surtout toujours dans la bonne humeur!

Malheureusement pour des raisons professionnelles, Jérôme nous quitte au 31 décembredepuis plusieurs semaines nous recherchons un éducateur, homme ou femme, pour prendre la relève afin de pouvoir assurer nos séances en 2020 mais ce n'est pas facile!

Si vous êtes intéressés pour encadrer et animer nos cours ou si vous connaissez des personnes susceptibles de l'être, je vous remercie de bien vouloir me contacter par mail sylviebeyssac@orange.fr ou au 06 45 03 51 10



Je vous remercie et vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

La Présidente
Sylvie BEYSSAC



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES CERE ET RANCE EN CHATAIGNERAIE ■■■■



L'assemblée générale de l'association s'est tenue vendredi 8 novembre 2019 dans la salle polyvalente de Le Rouget-Pers, où nous avons été accueillis par Gilles Combelles, maire et certains de ses conseillers ; ainsi que par Marie-France Moissinac, présidente de l'association, et Albert Vinas, président de l'UD 15.

Etaients présents : Michel Teyssedou, président de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne, Jean-Claude Paillet représentant le maire de Cayrols, Jean-

Claude Bourgade représentant le maire de Roannes Saint-Mary, les membres du CA et certains donateurs.

Etaients excusés : Mme le Docteur Monpeysson de l'EFS, Christian Montin maire de Marcolès, Marie-Paule Bouquier maire de Vitrac ainsi que Stéphanie Dejou membre du CA ;

Pierrette Verdier a présenté le rapport d'activité : le CA s'est réuni le 19 avril à Saint-Mamet, nous avons participé à plusieurs randonnées : le 28 avril au Lissartel, le 2 juin à Parlan pour la maladie de Charcot-Marie-Tooth, le 18 août à Parlan, et 4 membres du CA ont assisté à l'AG de l'UD 15 le 13 octobre à Vic/cère.

Claude Escassut a détaillé le bilan financier : les dépenses s'élèvent à 2000,06 € et les recettes à 2559,20 € ce qui permet, grâce à la subvention de la Commu-

nauté de Communes, de dégager un excédent de 559,14 €. Marie-France Moissinac a fait le bilan de l'année écoulée : sur les 13 collectes organisées, 406 donateurs se sont présentés dont 11 nouveaux, ce qui nous fait quand même une perte de 46 donateurs. Les collations après collecte sont fournies par les restaurateurs au Rouget-Pers et à Saint-Mamet (7) les autres sont assurées entièrement par les bénévoles.

Tous ces rapports et bilans ont été approuvés à l'unanimité. Les membres sortants du CA ont été reconduits dans leurs fonctions, et 3 nouveaux font leur entrée : Montarnal Josette pour Roannes, Hochard Sophie pour Roumégoux et Canet Lucie pour Le Rouget-Pers.

Dans son intervention Albert Vinas précise que, de nos jours, les poches de sang sont surtout destinées aux malades, en effet les plaquettes issues de ces dernières sont injectées aux personnes atteintes de cancer et subissant une chimiothérapie ; celle-ci les affaiblit et ils ont absolument besoin de ces plaquettes pour poursuivre leur traitement.

De nombreux donateurs étaient destinataires de récompenses (48), malheureusement ils étaient peu nombreux à avoir fait le déplacement.

L'assemblée s'est clôturée par un copieux buffet offert par la municipalité.

En ce qui concerne notre commune, sur les 3 collectes organisées nous avons accueilli 87 donateurs, ce qui fait une baisse de 2 donateurs malgré l'arrivée de quelques nouveaux. La collation à l'issue des collectes est préparée par l'Auberge Occitane ; les autres produits (pain, fromage, etc...) sont achetés dans les commerces de la commune.

A partir de 2020 nous n'aurons malheureusement que 2 collectes ; reprenez bien les dates mardi 25 février et mardi 20 octobre.

Parmi les donateurs récompensés étaient présents : Camille Laporte, Jacqueline Gaillac médaille d'or plus de 60 dons, Michel Laubie, absent était également destinataire de la médaille d'or pour plus de 75 dons. Au cours de la soirée, notre trésorier Claude Escassut a été élevé au grade d'officier du mérite du sang.

Les bénévoles lancent un appel pressant aux nouveaux arrivants, aux jeunes ayant atteint leur majorité, aux sportifs. Nous sommes tous concernés : qui n'a pas un membre de sa famille, un ami, un collègue atteint de cette maladie. Il y a 1100 nouveaux cas de cancer par jour ; on ne sait pas de quoi demain sera fait pour chacun d'entre nous!!!!Alors venez tendre votre bras lors de la prochaine collecte. L'équipe de bénévoles compte aussi sur la venue de « nouveaux » pour renforcer l'équipe à Saint-Mamet.

« Le donneur partage son savoir-être de façon désintéressée, juste pour l'amour de l'humain »





ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE DE SAINT-MAMET-LA SALVETAT ■■■■

Saison de chasse 2019 / 2020

Assemblée générale de l'ACCA

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 07 juin 2019 à la Mairie de Saint-Mamet-la Salvetat, en présence de 26 participants chasseurs et propriétaires et de Monsieur Gérard Lagarigue, administrateur à la Fédération de chasse du Cantal.

Renouvellements du bureau votés à l'unanimité :

Michel Calmejane
Pascal Delcausse
Bruno Terrisse
Sylvain Volpillac

Plan de chasse chevreuil : 40 attributions. Cette année, les morceaux de chevreuils seront distribués aux chasseurs, une partie sera réservée à la tombola. Le reliquat sera mis en vente auprès des particuliers.



Lâcher de gibiers : 200 perdreaux et 400 faisans

L'ACCA remercie toutes celles et ceux qui participent activement à la bonne marche de l'association et qui contribuent à la réussite des manifestations ; ainsi que les propriétaires et agriculteurs qui nous permettent un libre accès à notre passion.

Bonne saison de chasse

CENTRE DE SECOURS ■■■■

C'est en présence de Cédric Faure, conseiller départemental représentant le président Bruno Faure, Mr Eric Février Maire de St Mamet et membre du conseil d'administration du SDIS15, des élus des communes du secteur d'intervention, du capitaine Lionel Cambon chef du centre de secours d'Aurillac représentant le directeur du SDIS, des représentants de la gendarmerie et des pompiers des centres de secours voisins que les pompiers ont célébré la Ste Barbe.

Du 1^{er} Décembre 2017 au 30 Novembre 2018, les sapeurs-pompiers ont effectué 288 interventions qui se répartissent ainsi :

- 234 départs pour l'ambulance
- 39 interventions pour feux
- 15 départs pour opérations diverses.

A ce total, il faut rajouter 72 départs qui n'ont pas été effectués par le CIS Saint-Mamet mais par les CIS voisins.

Cette année, 3 pompiers ont souhaité cesser leurs engagements au sein de la caserne.

Mais avec 3 recrues en Juillet 2018 et 4 autres au 1^{er} janvier 2019, l'effectif du de secours est de 25 hommes et femmes.

- Patrick et Justine Merle ainsi que Jérôme Dumond ont effectué leur formation initiale en secours à personne
- Patrick et Justine ont également validé leur formation incendie niveau équipier.
- Mathieu Altayrac a suivi et validé la formation de chef d'équipe, il est nommé au grade de caporal des sapeurs-pompiers volontaires.
- Julien Martin et Christopher Laubie ont suivi et validé la formation de chef d'agrès 1 équipe, ils sont nommés au grade de sergent des sapeurs-pompiers.
 - Pierre Astier a validé la formation FDF1 (équipier feux de forêts)



- Geoffrey Carrière et Arnaud Joseph ont validé le FDF2 (chef d'agrès feux de forêts)
- Titulaire du sap2, div2 et inc 2, Geoffrey Carrière et Anthony Thirez sont nommés au grade d'adjudant des sapeurs-pompiers volontaires.
- Geoffrey est également formateur au CEPARI
- Christopher Laubie a reçu la médaille d'honneur échelon bronze pour 10 ans d'ancienneté.

Ils ont cessé leurs activités cette année :

- Dominique Souchaire et Patrick Labouygues tous 2 caporal-chef sont nommés sergent à l'honoriat
- Jacky Boissière adjudant-chef est nommé au grade de lieutenant à l'honoriat

A noter que tous les 3 comptabilisaient plus de 30 années d'ancienneté chacun.

Je profite de cet article pour remercier la population pour l'accueil que vous réservez à nos équipes lors du passage des calendriers.

Le centre de secours recrute, si vous êtes intéressé, contactez-nous..

Le chef de centre
Didier PRAT



ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS COMITÉ DE SAINT-MAMET ■■■■

Suite à la demande des anciens combattants la stèle concernant les anciens d'AFN a été transférée à proximité du monument aux morts. Nous remercions la municipalité.

L'objectif est de réunir tous les anciens combattants de tous les conflits (14-18, 39-45, anciens d'Algérie) pour chaque cérémonie du souvenir.

Le devoir de mémoire doit se perpétuer pour rappeler aux jeunes générations le sacrifice des morts pour la France, ce qui leur permet de vivre aujourd'hui en paix.

Nous remercions tous les enseignants et les enfants pour leur participation aux cérémonies.

Le Président
Franier René



FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE DE SAINT-MAMET-LA SALVETAT ■■■■

Le comité du canton de Saint-Mamet comprend une centaine d'adhérents qui, grâce à l'adhésion de 18 veuves permet de maintenir son effectif. L'érosion naturelle des camarades dont les plus anciens ont atteint 90 ans fait dire à certains que nous sommes devenus une espèce en voie de disparition...

Mais aussi à d'autres de nous encourager afin de rester mobilisés aux préoccupations du monde combattant : difficultés face à la maladie, difficultés financières, administratives, droit à réparation et reconnaissance de la nation. Sans oublier la fidélité du cessez-le-feu officiel de la guerre d'Algérie intervenu le lundi 19 mars 1962. Nous qui avons eu la chance de revenir de là-bas, nous devons être les premiers à nous souvenir et rendre chaque année hommage au 30 000 de nos camarades morts en Algérie, Tunisie et au Maroc.

Le comité, lors de son conseil d'administration du 22 novembre 2019, a salué l'initiative du conseil municipal de Saint-Mamet-La Salvetat d'avoir déplacé la stèle souvenir du 19 mars placée en haut du bourg pour la réimplanter près du monument aux morts. Ce lieu doit plus que jamais dans sa neutralité, s'ouvrir à toute sensibilité et recueillement.

Charles LACAZE



COMICE ■■■■

La manifestation s'est déroulée le dimanche 03 novembre et a regroupé une centaine d'animaux (60 vaches laitières et 40 vaches allaitantes) appartenant à 50 éleveurs venus de 3 départements (Cantal, Lot, Aveyron). Les concours laitiers (Prim'Holstein, Montbéliarde et Brune des Alpes) étaient d'un très haut niveau encore une fois. Nouveauté cette année, un concours a été organisé en race Limousine. La présentation des races allaitantes (Aubrac, Salers et Charolais) a été suivie avec beaucoup d'intérêt par le public.

Nous avons aussi exposé environ vingt-cinq tracteurs IH afin de retracer l'historique de la marque. Ainsi les viviteurs ont pu admirer et se remémorer ces tracteurs d'un autre temps.

Je tiens à adresser un grand merci à toute l'équipe du comice qui, une fois de plus, s'est surpassée. Merci aussi aux éleveurs passionnés, sans eux pas de manifestation possible.

Le Président
Arnaud Calmejane

COMITÉ D'ANIMATION DU COMPLEXE DE LA CROIX BLANCHE ■■■■

Lors de l'Assemblée générale du 15 février 2019, le comité a fixé les activités pour l'année :

Accueil d'une étape de la transhumance des moutons « Espédaillac-Lot / le Lioran-Cantal ». Arrivée le 6 juin jusqu'au 9 juin ; différentes manifestations ont été organisées : démonstration de tonte de brebis, travail des chiens de défense, visite de l'usine des Fromageries Occitanes, fabrication et affûtage de couteaux par Pierre Ricard. Le vendredi soir, repas dansant animé par Ludovic Larroque.

La foire aux pommes a eu lieu le dimanche 10 novembre, par une après-midi automnale ; les visiteurs nombreux ont pu apprécier les produits locaux proposés par les exposants et déguster jus de pommes, châtaignes grillées et pâtisseries. Cette année, nous avons accueilli de nouveaux exposants : poterie, gravure sur bois, objets faits au crochet. Les plus jeunes ont pu profiter de la structure gonflable mise à leur disposition. La tombola était dotée de nombreux lots : extracteur de jus, arbres fruitiers, pommes...

ASSOCIATION DES MARCHÉS DE PAYS DE SAINT-MAMET ■■■■



Notre association se porte toujours très bien. La qualité et la fraîcheur des produits proposés par nos producteurs complétés par une animation de fin de soirée au top niveau forment un cocktail très apprécié du public. Pour preuve, la halle de la Croix Blanche est comble tous les vendredis soir !

AMICALE CLASSE 66 ■■■■

Une année de plus pour la classe 66 de St-Mamet. Voilà 33 ans qu'ont débuté nos premiers voyages. Cette année nous étions dans le Jura franco-suisse souvent méconnu, et qui mérite d'être visité. Nous avons eu un accueil chaleureux et convivial.

Notre sortie automnale, plutôt hivernale en 2019, nous emmènera au festival des lanternes à Gaillac. Comme d'habitude nous donnons rendez-vous en janvier 2020 pour le stockfish et de nouveaux adhérents seront toujours les bienvenus.



PATCH ET PÉTASSOU ■■■■

Le club Patch et Pétassou est ouvert à quiconque qui a les doigts qui le démange et vous accueille tous les jeudis après-midi de 14h à 17h à l'atelier situé en face de l'ancien office du tourisme, à la fontaine.

Michèle VAN LERBERGHE enseigne les nombreuses techniques du Patchwork dans une ambiance chaleureuse.

Le club vous donne rendez-vous en fin d'année 2020 pour vous exposer une rétrospective

des travaux réalisés durant ces trois dernières années. La cotisation annuelle se maintient à hauteur de 27 Euros pour un effectif stable de 15 personnes.

Pour tous renseignements complémentaires :

- Présidente : Michèle VAN LERBERGHE
04.71.46.96.80
- Trésorière : Colette GRIMAL - 04.71.64.78.25
- Secrétaire : Marie Rose CAUMON -
06.33.81.25.82



SAINT MAMET HAND EN CHATAIGNERAIE CANTALIENNE - SMHCC ■■■

Saison 2019-2020 : le SMHCC compte à ce jour plus de 130 licenciés filles et garçons de 4 à 72 ans, qui se répartissent en 9 équipes et les dirigeants, soit 2 équipes de débutant(e)s (moins de 9 ans), 2 de moins de 11 ans mixte en championnat départemental, 2 de moins de 13 ans filles en 1^{ère} division régionale, 1 de moins de 15 ans garçons en 1^{ère} division régionale, 1 de moins de 15 ans filles en excellence régionale et 1 de moins de 18 ans filles 1^{ère} division régionale.

Le SMHCC est un club qui veut jouer pleinement son rôle dans l'épanouissement de notre jeunesse et qui désire lui inculquer toutes les valeurs de ce sport.

Depuis 2005 et jusqu'en 2018-2019, le projet sportif du club favorisait la pratique du handball au féminin puisque les -18 F jouaient en championnat de France et les seniors filles en pré-nationale et même en N3 (2007-2008, 2009-2010, 2014-2015, 2016-2017). A partir de cette saison le projet sportif a quelque peu changé. L'entente avec le club de NRJSC (Nauzelles) n'existe plus. Cette saison nous n'avons plus de seniors filles et garçons et de ce fait les objectifs seront, l'année prochaine, de remettre en place les 2 équipes seniors qui devront gravir tous les échelons du classement pour arriver en pré-



nationale d'ici quatre à cinq ans et le retour en championnat de France des moins de 18 ans F.

Notre désir est donc de continuer à développer cet engagement pour le handball féminin en ouvrant sa pratique à toutes les jeunes filles de divers horizons sans pour cela oublier les garçons.

Le Président
Thierry PRADINES

CÈRE ET RANCE TENNIS-CLUB ■■■



Sur la saison 2018/2019, le Cère et Rance Tennis Club reste toujours dynamique avec près de 70 licenciés dont 30 jeunes à l'école de tennis. Compte-tenu des infrastructures très limitées à notre disposition durant l'hiver, il ne nous est pas possible d'accueillir beaucoup plus de jeunes à

l'école de tennis, nous continuons donc à espérer la réalisation de l'extension du gymnase !

La saison a été marquée par la présence de 2 équipes dans les championnats Sénior avec une 5^{ème} place pour les féminines et une 3^{ème} place pour les hommes. De même en championnat vétérans, les féminines finissent 3^{ème} et les hommes sont quant à eux champions du cantal. Chez les plus jeunes, notons les performances de Bastien Moreau en individuel.

Après la réfection en 2018 des deux terrains de Saint-Mamet (ainsi que celui du Rouget) avec la mise en place d'un revêtement novateur de terre battue artificielle, l'événement majeur de cette saison aura bien sûr été notre tournoi Open de juillet. Innovation cette année avec la mise en place de deux Tournoi Multi Chances (TMC), un pour les féminines et un pour les 2^{ème} série hommes. La formule est un vrai succès !

Les dirigeants, les joueuses et joueurs de club remercient encore très sincèrement les municipalités, la Communauté de Communes, le Conseil Départemental et la Région Auvergne Rhône-



Alpes pour la réalisation de cet investissement qui redynamise considérablement la pratique du tennis sur notre secteur.

Pour la saison 2019/2020, divers projets seront menés : championnat par équipe sénior et vétéran, tournoi Open en juillet 2020, tournoi TMC femme et vétéran, plateaux jeunes, journée double mixte, fête du tennis avec la FFT...avec l'arrivée de Francis notre nouveau prof en remplacement de Maxime reparti à Aurillac.

Le Cère et Rance Tennis Club est à votre écoute sur Facebook, au téléphone au 07.86.52.09.53 ou par mail : cereetrancetennisclub@gmail.com pour la pratique du tennis en loisir ou en compétition à tous les âges ! Sportivement le bureau

Lamy Sandrine - Nicolas Guillon
07 52 03 83 63

Réfection des deux courts de tennis en terre battue artificielle.
Le montant définitif des travaux s'élève à 46 417.66€ HT
Subventions :
Région : 9 283.53€ soit 20%
Département : 11 604€ soit 25%
Communauté de Communes : 2 500€ (fonds de concours)



ETOILE SPORTIVE DE SAINT-MAMET-LA SALVETAT ■ ■ ■

La saison 2018/2019 en quelques mots : avec un effectif de 49 joueurs entourés par une douzaine de dirigeants, cette saison reste très satisfaisante.

Notre équipe 1^{ère}, qui évoluait au plus haut niveau départemental, l'Elite, échoue au pied du podium. Cette quatrième place illustre bien l'engagement et la solidarité des hommes de Sébastien Beffrieu, entraîneur du club, car nous n'avons pas été épargné par les blessures. En coupe du Cantal, elle perd 2 à 1 contre St-Flour en 1/8^{ème} de finale ; puis en coupe Combourieu elle s'incline aux tirs au but contre le finaliste Espinat en 1/4 de finale.

Notre équipe réserve, coachée par Marc Vermerie et Julien Broha, évoluait en 1^{ère} division, où l'objectif premier était le maintien. Avec un effectif très diminué au fil de la saison, elle remplit finalement son contrat en finissant 9^{ème} sur 11 équipes.

Lors de notre assemblée générale de fin de saison, Eric Lauzet président sortant, cède sa place à Marc Vermerie. Nous tenons à remercier sincèrement Eric Lauzet pour son travail, son dévouement et son investissement au cours de ses 6 années de présidence où il avait même endossé le maillot d'arbitre officiel pour que notre club soit en règle avec le statut de l'arbitrage.

Cette saison 2019/2020, l'effectif reste stable avec 44 joueurs et une dizaine de dirigeants. Malgré un changement du statut de l'arbitrage qui nous empêche tout recrutement de joueurs mutés pour l'équipe 1^{ère}, l'objectif principal sera de finir dans le haut de tableau de la poule d'Elite. Pour sa quatrième saison d'entraîneur, Sébastien Beffrieu souhaite que son équipe fasse un bon parcours en coupe Combourieu et pourquoi pas aller chercher le trophée. Quant à l'équipe réserve, coachée cette saison par Julien Broha, l'objectif sera le maintien en 1^{ère} division.

Au printemps 2020, le championnat vétérans reprend. Nous aimerions reconstituer une équipe pour permettre à tous les anciens joueurs de se retrouver. Si vous êtes intéressés, pour jouer (il faut avoir 35 dans l'année) ou simplement pour participer à ce rassemblement festif, vous pouvez contacter Anthony Couderc (responsable vétérans) ou Marc Vermerie, ou encore nous laisser un message, Email : 520154@laurafoot.org

De plus, notre club fêtera en 2020 ses 80ans d'existence. A cette occasion, nous espérons que vous serez nombreux à venir boire le verre de l'amitié le Samedi 11 Avril au cours d'une soirée conviviale et festive.

Nous félicitons notre nouvel arbitre officiel, El Mostapha Boutlibit, pour l'obtention de son examen ; et nous faisons appel à candidatures car nous devons maintenant compter 2 arbitres officiels.

Email : 520154@laurafoot.org



Manifestations à venir :

Dimanche 12 Janvier : concours de belote.
Samedi 11 Avril : soirée des 80 ans de l'E.S.S.M .
Samedi 08 Août : concours de pétanque.



Conseil d'administration :

Président : Marc Vermerie
Vice-président : Ludovic Laroque
Trésorier : Jean-Louis Bonheure
Trésorier adjoint : Marie-Christine Martin
Secrétaire : Céline Calmejane
Secrétaire adjoint : Yohan Montil
Membres : Alexis Dumarçay, Cédric Calmejane, Eric Lauzet, Georges Vermerie.

L'ensemble des membres de l'Etoile Sportive de Saint-Mamet tient à remercier la municipalité pour son soutien financier ainsi que pour la mise à disposition des installations sportives ; nous remercions également tous nos sponsors, partenaires, joueurs, dirigeants, bénévoles, supporters qui, par leur soutien, leur générosité et leur dévouement contribuent au dynamisme du club. Merci aussi aux habitants de la commune qui nous réservent toujours le meilleur accueil lors du passage des calendriers.

L'E.S.S.M. vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

Marc Vermerie



COMITÉ DES FÊTES ■■■■



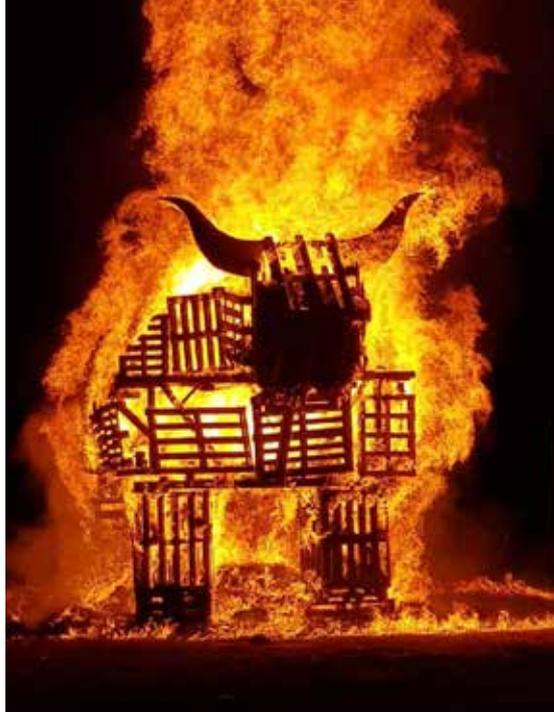
Le comité des fêtes est très heureux du succès des manifestations organisées en cette année 2019. La première randonnée VTT a ravi les nombreux participants et sera reconduite en 2020, avec en plus des circuits proposés aux marcheurs.

Un grand merci à la municipalité qui nous offre son soutien tout au long de l'année et un feu d'artifice des plus magnifiques pour la fête patronale.

Merci à toutes les personnes extérieures au comité et à nos partenaires qui donnent de leur temps pour que les manifestations puissent avoir lieu.

Enfin, merci aux Saint-Mametois qui nous accueillent chaleureusement lors des quêtes et que nous retrouvons de plus en plus nombreux lors des animations proposées.

Si, comme nous, vous souhaitez faire perpétuer et embellir nos traditionnelles fêtes du village, alors rejoignez-nous, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !



Quelques dates à retenir :

22 février 2020 : Bal

28 mars 2020 : Loto Gourmand

20 juin 2020 : Fête de l'été : randonnée-VTT / repas / concert

8,9 et 10 août 2020 : Fête patronale de la Saint-Laurent

SOUCHAIRE Jean-Nicolas
Président

THÉÂTRE DE RUE ■■■■

Cette année encore, la commune a accueilli un spectacle de théâtre de rue. La compagnie Les Romains-Michel ont partagé leur univers de bonne humeur et de bon humour : musique, cirque, jongle, cuisine et cascades. Tout était là pour le plus grand plaisir des spectateurs...petits,

moyens et grands !

L'association des Mercredis des neiges a tenu une buvette et la SARL Bouniol-Gales-Canis a proposé des barquettes de truffade. Environ 200 personnes ont profité de cette belle soirée.



GROUPAMA ■■■■

L'agence GROUPAMA de Saint-Mamet-La Salvétat vous accueille du mardi au samedi de 9h à 12h et les après-midi sur rendez-vous.

Nous vous informons que l'Assemblée Générale

des Caisses Locales du Bourgnion et de Ségala 15 aura lieu le **15 février 2020** à Saint-Mamet-La Salvétat.



TEAM PB RACING ■■■■



Cela fait déjà 5 ans que le Team PB racing existe, après de longues années passées dans le milieu du pit bike ; nous avons donc quelques titres...

Le Team avance aujourd'hui grâce aux personnes impliquées dans l'association à ce jour et depuis 3 ans. Grâce également à nos partenaires nous pouvons faire le remboursement des licences de chacun des pilotes et le remboursement des engagements de chaque course, soit 6 pilotes engagés à ce jour sous la structure ; le championnat compte 11 courses chaque année.

Notre but principal est de faire découvrir le milieu de la moto en compétition selon le niveau de chacun..., et grâce à l'expérience de certains.

Nous remercions aussi les personnes qui nous suivent depuis le début de notre aventure.



Vous retrouverez nos pilotes l'année prochaine sur l'ensemble des courses Ufolep 2020.

Le président
David Bousquet

SMARC ■■■■



En 2019, de nouveaux passionnés et bénévoles ont rejoint le Saint Mamet Auto Radio Commandée (SMARC), permettant ainsi la poursuite de la construction des infrastructures nécessaires à la pratique du modélisme automobile tout terrain.



La météo toujours capricieuse nous a fait prendre encore un peu de retard sur le planning mais désormais chacun peut voir en haut du paddock du motocross que le projet est bien présent.

Terrassement et création des bosses, finalisation du podium de pilotage en bois, implantation et balisage du circuit... tous les chantiers ont été menés de front cette année pour permettre les premiers roulages durant l'été !

Tous les travaux réalisés jusque-là ont été possibles grâce au travail des bénévoles bien sûr, et aussi grâce au soutien des dirigeants du Moto-Club, des entreprises locales, de la Commune et de la Communauté de Communes. Nous les remercions tous bien sincèrement.

Ainsi, le 02 novembre dernier, Eric Février, Maire de la Commune et Jean-Louis Lupianez, Président du SMARC, accompagnés des élus du secteur, Michel Teyssedou, Président de la Communauté de Communes et Cédric Faure, Conseiller Départemental,



ont pu inaugurer officiellement et avec fierté le circuit en présence de nombreux passionnés et partenaires.

Sur le plan sportif, quatre membres du SMARC, Kévin, les deux Mathieu et Pierre, ont participé à quatre courses de ligue durant la saison 2019. L'apprentissage de la compétition se poursuit pour tous nos pilotes, deux d'entre eux accédant plusieurs fois à la finale et même au Top 5 en juin dernier à Lacapelle-Marival !

En outre, pour faire découvrir le modélisme au plus grand nombre, le SMARC a organisé deux démonstrations : la première à Jussac dans le cadre d'un salon du modélisme, et la deuxième à Cassaniouze dans le cadre de la fête votive (merci au Comité des Fêtes pour sa confiance !).

A chaque fois, des dizaines de spectateurs se sont massés autour des circuits improvisés pour admirer le spectacle fourni et nous questionner sur nos bug-gys.



Pour 2020, l'objectif principal du SMARC reste de poursuivre le développement de notre infrastructure (amélioration du balisage du circuit, zone de stand...) pour permettre à tous les passionnés du secteur de venir piloter dans de bonnes conditions en loisir ou en compétition et d'envisager d'accueillir les premières compétitions.

Plusieurs manifestations sont d'ores et déjà programmées pour 2020 : présence au GP de Montpellier (plus grande course d'Europe), diverses démonstrations dans le secteur, participation aux courses de ligue du secteur et journée inter-club (avec nous l'espérons des pilotes de notoriété).

Le SMARC vous invite à le suivre sur Facebook ou à le contacter pour tout renseignement par mail (smarc15220@gmail.com) ou par téléphone au 06 87 14 84 41.

Bureau :

Président : Jean-Louis LUPIANEZ

Secrétaire : Kévin BROCH

Trésorier : Mathieu GIBERT

**Accompagné d'une quinzaine de membres !
Et vous... ?**



SAINT-MAMET RUGBY ■■■■

Le Saint-Mamet-Rugby a connu une année 2019 riche en événements.

En rétrospective, fin 2018, changement de championnat régional en passant du Limousin à l'Auvergne avec la découverte de nouveaux clubs pour la plupart situés autour de Clermont-Ferrand sauf l'équipe de Massiac qui constitue un derby 100% cantalien.

Au mois de juin, une journée festive était organisée par les membres du club pour fêter les 10 ans du SMR ; une journée avec en point d'orgue un tournoi de rugby toucher à 5 qui, ouvert à tous, rencontra un franc succès puisque 16 équipes étaient présentes sur le stade des Parrines; ce tournoi sera certainement reconduit en 2020. L'après-midi se clôtura par un repas inédit car, quoi de plus rugbystique et exotique qu'un menu walsien, à savoir 3 cochons cuits sous la terre, accompagnés de légumes et concoctés par deux solides gaillards walsiens, repas qui ravissait les quelques 250 convives.

Enfin pour conclure l'année, au mois d'octobre le SMR se voyait récompensé en recevant le trophée « oval team » des mains des représentants du comité d'Auvergne à l'Auberge Occitane de Saint-Mamet. L'organisation auvergnate, par le biais de cette remise accompagnée de nombreux cadeaux (chasubles, sacs de sport, ballons, etc...) récompense les clubs sur leur mérite et aussi, condition primordiale, l'existence d'une école de rugby.

Cette saison le SMR est engagé en championnat Au-



vergne en poule 1 3^{ème}/4^{ème} série avec un effectif de 30 séniors encadrés par 2 nouveaux entraîneurs : Laurent Gardil et Georges Loche. Par ailleurs, 5 cadets et 5 juniors sont licenciés et regroupés dans l'entente « rugby jeunes châtaigneraie » avec le stade Maursois et évoluent en ligue Occitanie.

Le bureau du SMR :

Président : Jérôme Cardinaux

Trésorière : Patricia Salat

Secrétaire : Elisabeth Picarougne

Membres : Jean-Pierre Gaillac, Nadine Laubie, Hervé Flagel, Anthony Bigot, Guy Calmejane, Valérie.





ECOLE DE RUGBY DE SAINT-MAMET... 10 ANS DEJA !!!! ■■■■

Notre Ecole de Rugby compte cette saison 41 licencié(e)s de 5 à 14 ans répartis dans 4 catégories : -8 ans, -10 ans, -12 ans et -14 ans.

Cette saison encore, les petites catégories sont en entente avec l'Ecole de Rugby de Saint-Paul des Landes (des -6 aux -12). Les -14 sont, eux, en entente avec 3 autres écoles de rugby : Saint-Paul des Landes, Saint-Simon et le Stade Aurillacois (Entente AJLR).



Notre entente avec l'Ecole de Rugby de Saint-Paul des Landes va un peu plus se concrétiser cette saison avec l'acquisition de nouveaux maillots aux couleurs des 2 Ecoles de Rugby. Les U14 ont eu, eux aussi, leur nouveau maillot !

Nous avons aussi rajouté notre logo... inspiré de celui de notre Equipe Seniors.

Depuis sa création, notre Ecole de Rugby s'efforce d'inculquer aux plus jeunes les valeurs du rugby. En 2017, notre Ecole de Rugby a obtenu la labellisation « Ecole de Rugby FFR ».

Tout au long d'une saison rugbystique, nous mettons tout en œuvre pour que nos licencié(e)s s'épanouissent dans ce sport. Ils sont encadrés par une vingtaine d'éduca-

teurs, dirigeants et parents lors de différents tournois mais aussi des entraînements.

Des manifestations sont organisées tout au long de la saison (Tombola, Retransmission de la Finale de la Coupe du Monde, Journée des Copains...).

Notre traditionnelle Soirée « Moule/Frites » aura lieu le 18 Avril 2020. L'occasion de souffler les 10 bougies de notre Ecole de Rugby.

Comme la saison dernière, notre volonté a été cette année encore, de faire participer nos rugbymen et rugbywomen à un grand tournoi. Après le Var en 2017 (Tournoi des Îles d'Or à Hyères), La Gironde à Pessac en 2018 (Tournoi Générations Ovale), nous avons pris la destination de Port La Nouvelle en Juin 2019 pour un Tournoi de Beach Rugby... « trop bien » !



Des rencontres sportives qui sont pour nos jeunes joueurs(es) des rencontres inoubliables ! Cette année, nous envisageons d'amener les enfants à un autre tournoi (peut-être dans le Tarn... nous y travaillons).

Contacts : edrcerance@orange.fr

Tél : 06 15 73 25 47 ou 06 81 43 94 87



COMMERÇANTS - ARTISANS - SERVICES

DOMAINE	NOM	TEL
ALIMENTATION GÉNÉRALE PRESSE	Superette Proxi - Causse Séverine et Patrick	04 71 49 28 27
ATELIERS ARTISANAUX	Moissinac Céline (poterie)	06 21 79 60 58
	Desmaretz Romain (ferronnerie)	06 19 96 12 91
AUTO-ECOLE	Elite - M. Gohier	06 66 41 10 71
BAR TABAC PRESSE	Bar du Centre - Teissières Yann et Christelle	04 71 64 70 24
BAR RESTAURANT	Auberge Occitane - SARL Bouniol - Gales - Canis	04 71 46 90 71
BAR RESTAURANT HÔTEL	Relais de la Chataigneraie	04 71 47 41 22
BOUCHERIE CHARCUTERIE/TRAITEUR	Grimal David	04 71 64 76 93
BOUCHERIE CHARCUTERIE/TRAITEUR	SARL Dejou	04 71 64 78 63
BOULANGERIE PATISSERIE	Le Croissant Doré - Recobre Yannick	04 71 64 71 30
BROCANTE	Brocante du St Laurent	06 80 91 20 21
CHAUFFAGE PLOMBERIE...	MGénérgie	06 27 62 02 81
COIFFURE	Anzo coiffure mixte	04 71 64 79 97
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTO	Ferret Luc - Dekra	04 71 49 33 33
COUTELIER	Ricard Pierre	06 59 11 90 62
COUVERTURE	Bertrand Daniel	09 81 91 39 90
	Laurent Didier	04 71 64 70 22
CRÉMERIE PRODUITS RÉGIONAUX	La Cave	04 71 63 62 30
DIETETICIENNE	Joncoux Solène	06 38 64 57 91
ELECTRICITE	Hoorelbeck Reynald	04 71 64 81 33
ENTRETIEN ESPACES VERTS	Boudergue Frédéric	04 71 64 77 04
	Bertrand Patrick	04 71 64 70 13
ENTREPRISE MULTI SERVICES	Daumarez Jean-François	04 71 46 90 77
FERME AUBERGE / TRAITEUR	Lou Braisadou	04 71 64 74 27
GARAGE	Constant automobiles	04 71 46 92 25
IMMOBILIER	Ginouves Valérie	06 41 01 25 58
INFIRMIERS	Cabinet d'infirmiers	04 71 64 74 32
MATÉRIEL AGRICOLE	Ets Monreysse	04 71 49 33 49
MACONNERIE	BATI 15	04 71 46 90 89
	SAS Labrousse	04 71 64 79 30
	Commerly Daniel	04 71 46 91 60
MÉDECINS	Cabinet médical	04 71 49 20 18
MENUISERIE	Lhéritier Daniel et Fils - DPM	04 71 64 71 51
OSTÉOPATHE	Auberger Maëlle	04 71 67 31 27
PAYSAGISTE	Tessaie Ludovic et Xavier (Sarl Paysagistes des Volcans)	04 71 46 43 87
PEDICURE-PODOLOGUE	Delcourt Marion	04 71 48 11 79
PEINTURE	Bertrand Gilles	04 71 48 93 42
	Lafarge Yves	04 71 48 47 74
	Picard François	04 71 64 78 26
	Picard Rachel	04 71 43 89 93
	Viars Philippe	04 71 64 76 79
PHARMACIE	Heinrich - Alquier	04 71 49 32 32
PLOMBERIE	Vieillescazes Claude	04 71 47 79 11
	Belaubre François	07 77 07 59 45
PSYCHOLOGUE	Guibout Laurence	06 07 38 18 77
TAXI - TRANSPORTS MEDICAUX ET PRIVES	Teissieres Christelle	06 37 42 70 01
TRAITEUR	SARL Bouniol Gales - Canis	04 71 46 90 71
	Lacaze Gérard	04 71 64 80 37
TRANSPORTS	Fages Nicolas	06 87 19 22 46
TRAVAUX AGRICOLES	SARL Fontanel	04 71 64 71 95
TRAVAUX FORESTIERS - COPEAUX	Vaurs Jacky	04 71 63 46 12
TRAVAUX PUBLICS	Entreprise Meallet	04 71 47 76 30
VÉTÉRINAIRES	Clinique Vétérinaire du St Laurent	04 71 64 71 45
VENTE AUX PARTICULIERS	Escargots du St Laurent	04 71 64 76 94
USINE	LFO (les Fromageries Occitanes)	04 71 46 81 50
SERVICES	Mairie	04 71 64 71 07
	Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne	04 71 49 33 30
	Ecole Publique	04 71 64 79 33
	Collège Jean Dauzié	04 71 49 33 50
	Médiathèque André Roquier	04 71 49 32 46
	Camping	04 71 64 75 21
	Gendarmerie	17 ou 04 71 64 70 01
	Pompiers	18 ou 112
	Crédit Agricole	04 71 46 10 82
	La Poste	04 71 49 68 00
	Centre des Finances Publiques	04 71 64 70 19
	Groupama	04 71 49 32 77
	Presbytère	04 71 64 70 41
	SAMU	15
	EDF dépannage	810 333 015

Toute l'équipe de la municipalité
de Saint-Mamet-La Salvetat vous présente
ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année 2020

